

---

## 9.6 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

---

### 9.6.1 PROBLÉMATIQUE

Les activités humaines ont une incidence de plus en plus grande sur l'environnement. L'urbanisation, les activités agricoles, les coupes forestières, les activités d'extraction, les activités de récréation, les équipements et les infrastructures de transport couvrent des superficies importantes et, dans certains cas, entraînent une artificialisation complète du milieu naturel. Ces activités ne sont pas sans répercussions sur les composantes et les processus naturels des écosystèmes. L'écoulement des eaux de surface peut être modifié avec des conséquences sur les plaines inondables, l'érosion fluviale ou éolienne des sols est augmentée, des habitats fauniques ou floristiques peuvent disparaître, etc. Les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas toujours perceptibles immédiatement, comme pour la notion de paysage, ces effets sont graduels et généralement cumulatifs.

La MRC de Charlevoix compte sur son territoire une grande diversité d'habitats et de milieux naturels particuliers. La présence du fleuve, l'influence des marées, la variété des dépôts de surface, le climat et la topographie montagneuse favorisent une biodiversité qui s'exprime par la présence de six zones climatiques, de l'érablière à bouleaux jaunes jusqu'à la toundra alpine. Ces habitats diversifiés supportent une faune tout aussi variée qui va du béluga jusqu'au caribou des bois. Ces caractéristiques ont mené à la création par le gouvernement provincial du parc national des Grands-Jardins en 1981. L'existence d'un milieu naturel de qualité et bénéficiant d'une protection légale, combiné à la présence d'activités humaines et une volonté locale de concilier développement humain et conservation de la biodiversité a incité l'UNESCO, à accorder en 1989, le statut de réserve mondiale de la biosphère à un large territoire qui englobe les bassins versants de la rivière-du-Gouffre (MRC de Charlevoix) et de la rivière Malbaie (MRC de Charlevoix-Est).

Malgré le fait que les populations sont de plus en plus sensibilisées à l'importance de préserver les composantes des écosystèmes ainsi que leurs processus régulateurs de l'environnement, il demeure essentiel que les organismes responsables de la planification de l'aménagement du territoire et du développement local définissent un cadre de protection minimale pour assurer la pérennité de ces écosystèmes.

L'identification des territoires d'intérêt écologique à l'intérieur du schéma d'aménagement représente, dans un premier temps, un moment privilégié pour répertorier les sites présentant une valeur écologique sur le territoire de la MRC et, dans un second temps, pour réviser ou actualiser les politiques d'aménagement applicables à ces territoires particuliers.

Cette volonté de la MRC s'inscrit dans un contexte où la conservation de la biodiversité, l'aménagement intégrée des ressources et le développement durable d'un territoire sont des enjeux incontournables qui rallient la majorité des intervenants.

## - REMARQUE -

Certains territoires d'intérêt écologiques identifiés dans la prochaine section de ce chapitre se retrouvent également à l'intérieur du chapitre *Contraintes naturelles et anthropiques* ainsi qu'à l'intérieur du *Document complémentaire* puisqu'ils devront obligatoirement être inscrits à l'intérieur du plan d'urbanisme ainsi que dans la réglementation municipale. Nous vous invitons à consulter ces documents pour connaître précisément les territoires ciblés et les mesures normatives qui y sont rattachées.

### 9.6.2 GRANDE PRÉOCCUPATION DE LA MRC SUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

- Éviter la perte et la dégradation des territoires présentant un intérêt écologique et faunique sur le territoire de la MRC de Charlevoix;

### 9.6.3 LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- Protéger et mettre en valeur les territoires naturels autant du point de vue de la faune que de la flore et des paysages naturels;

### 9.6.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer au plan d'urbanisme et à la réglementation municipale, les territoires d'intérêt écologique identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer un cadre normatif, à l'échelle régionale, afin de mieux encadrer les coupes forestières dans les territoires écologiques sensibles à l'aide de prescriptions spécifiques à l'intérieur du document complémentaire;
- Obtenir et intégrer aux instruments de planification municipale et régionale le cadre écologique de référence\* du territoire de la MRC.

*\*Il s'agit d'un outil de connaissance, de classification et de cartographie des écosystèmes terrestres et aquatiques. On y trouve des informations traitant de la géologie du sol, des dépôts de surface, de la topographie, de la circulation de l'eau, etc. tous ces renseignements sont rassemblés dans un système d'information sur le territoire et sont gérés à l'aide de logiciels de cartographie numérique, d'analyse spatiale et de gestion de bases de données. Ils aident à la prise de décision éclairée et à une meilleure planification du territoire (source : MDDEP).*

## 9.6.5 RÉPERTOIRE DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

***Territoire d'intérêt écologique***

<b>Ec1</b>	Parc national des Grands-Jardins	<i>Aire protégée reconnue<sup>1</sup></i>
	<b>Ec1.1</b> Le contrefort (Mont du lac des Cygnes)	
	<b>Ec1.2</b> Les hauts plateaux (Mont de l'Enfer)	
	<b>Ec1.3</b> Le plateau central	
	<b>Ec1.4</b> La tourbière réticulée du lac Malbaie	
<b>Ec2</b>	Mont du lac à l'Empêche	
<b>Ec3</b>	Parc national des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie (partie ouest)	<i>Aire protégée reconnue</i>
<b>Ec4</b>	Réserve écologique Thomas-Fortin	<i>Aire protégée reconnue</i>
<b>Ec5</b>	Milieus humides	
<b>Ec6</b>	Le Boisé du quai et marais salins	
<b>Ec7</b>	Érablières de la forêt habitée du Massif	
<b>Ec8</b>	Refuges biologiques	<i>Aire protégée reconnue</i>
<b>Ec9</b>	Grotte de Saint-Urbain	

***Territoire d'intérêt écologique orienté principalement sur l'habitat faunique :***

<b>Ec10</b>	Aire de fréquentation du caribou forestier	<i>Aire protégée reconnue</i>
<b>Ec11</b>	Aires de concentration d'oiseaux aquatiques	<i>Aire protégée reconnue</i>
<b>Ec12</b>	Rivière du Gouffre (identification des fosses à saumons)	
<b>Ec13</b>	Zones habitées par le faucon pèlerin	
<b>Ec14</b>	Ravages de cervidés	

***Autre territoire d'intérêt écologique***

Bandes riveraines

Les bandes riveraines représentent un intérêt écologique pour la MRC de Charlevoix. Malheureusement, elles ne peuvent faire l'objet d'une cartographie détaillée puisqu'il serait ardu d'identifier ces territoires linéaires autour de tous les cours d'eau permanents et intermittents. De plus, la bande de protection riveraine varie d'un cours d'eau à l'autre en fonction de divers critères comme la pente de la rive. Également, des milieux humides adjacents aux plans d'eau peuvent modifier les limites de la bande de protection. Nous n'avons pas une connaissance complète de tous les milieux humides présents sur le territoire.

Les bandes riveraines font l'objet d'une protection depuis au moins 1983. Les dispositions relatives à leur protection sont inscrites à l'intérieur du document complémentaire.

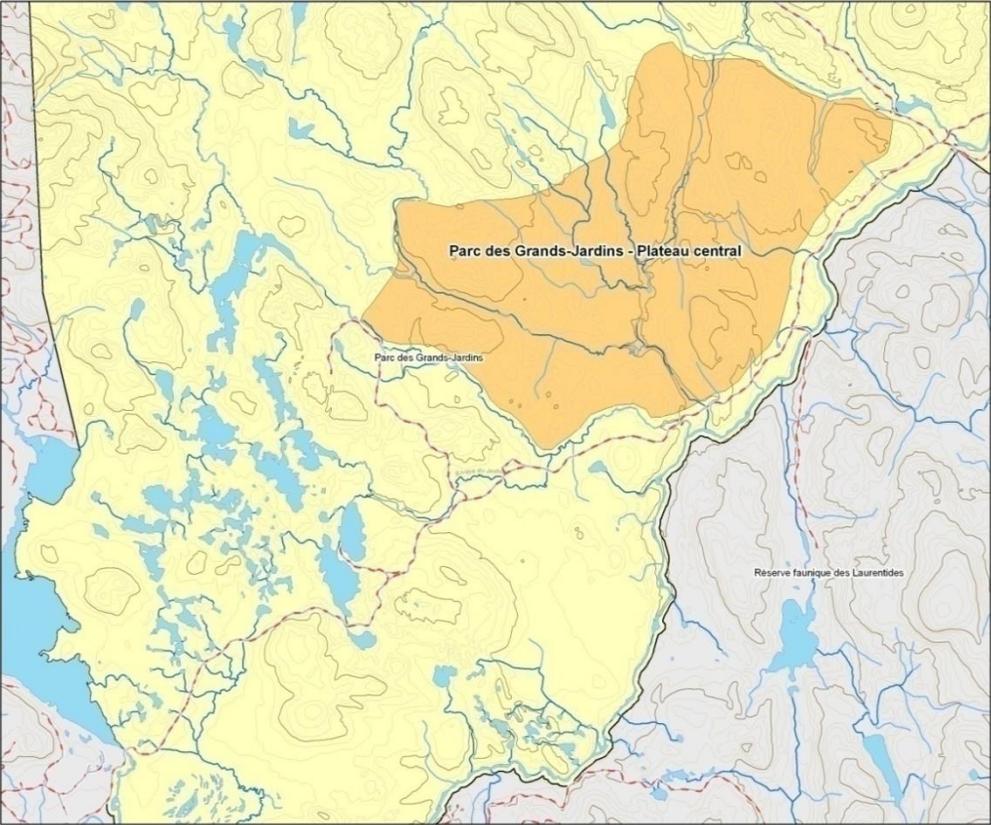
<sup>1</sup> Ces territoires font partis du réseau d'aires protégées reconnues par le gouvernement du Québec dans le but de concourir à l'objectif de sauvegarder le caractère, la diversité et l'intégrité du patrimoine naturel du Québec (Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Dans cette loi, on entend par aire protégée : « un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimitée, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées ».

**FICHES SYNTHÈSES**  
TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>Ec1</b> Parc national des Grands-Jardins	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parc de conservation visant à assurer, notamment, la protection de l'habitat du caribou. <i>Aire protégée</i> reconnue par le gouvernement du Québec;</li> <li>- Superficie : 310 km<sup>2</sup>;</li> <li>- Altitude variant entre 325 et 1100 mètres;</li> <li>- Le parc est caractérisé par la présence d'enclaves subarctiques au sein de la forêt boréale qui se manifestent par la présence de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peuplements de pessière noire à cladonie (taïga);</li> <li>- De zones de tourbière;</li> <li>- Étagement altitudinal de la végétation des hauts sommets du contrefort (notamment au mont du lac des Cygnes) montrant un étage alpin où croît une végétation de toundra;</li> </ul> </li> <li>- Territoire du parc est subdivisé en grands ensembles naturels possédant chacun des spécificités lui conférant un caractère unique;</li> <li>- Ce parc national a le privilège de constituer l'une des Aires centrales de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, statut octroyé à la région par l'UNESCO;</li> <li>- Parc possédant également des caractéristiques esthétiques et paysagères de grand intérêt.</li> </ul>	<p><b>TNO de Lac Pikauba</b></p> <p>Entre 70°34'41" à 71°00'10" longitude Ouest</p> <p>Entre 47°35'42" à 47°46 '19" latitude Nord</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<p><b>EC1.1</b>                      Parc national des Grands-Jardins                      ▶ Le contrefort : Secteur du mont du Lac des Cygnes</p>	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief accentué composé de montagnes aux sommets élevés et d'échancrures profondes empruntées par des cours d'eau;</li> <li>- Mont du Lac des Cygnes (970 m) fait partie de cet ensemble topographique (fiche Intérêt esthétique Es13);</li> <li>- Situé immédiatement en bordure du contrefort des Laurentides, le sommet du mont du piedmont atteint près de 650 m : on peut y voir la rive sud du Saint-Laurent, le fleuve et sept villages de la région de Charlevoix;</li> <li>- Climat et végétation au sommet sont de type arctico-alpin incluant des zones de toundra;</li> </ul>	<p><b>TNO de Lac Pikauba</b></p> <p>Partie sud-est du parc</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
<p>The map displays the topography of the Lac des Cygnes area. The central feature is the Mont du Lac des Cygnes, shown with orange contour lines. To its west is the TNO Lac-Pikauba, highlighted in yellow. The map also shows the Parc des Grands-Jardins to the west, the ZEC des Martres to the north, and the Seigneurie de la Côte de Beaupré to the east. A prominent yellow diagonal line runs across the map. Other labeled features include Lac des Cygnes, Lac du Pibou, Lac du Gros Ruissseau, and various smaller lakes and mountains.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<b>EC1.2</b> Parc national des Grands-Jardins ▸ Les hauts plateaux (Mont de l'Enfer)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- On y retrouve les sommets les plus élevés du parc, à des altitudes variant entre 800 et 1 100 m;</li> <li>- Ces monts sont nombreux et entrecoupés de vallées glaciaires;</li> <li>- Plusieurs sommets dénudés, dont le mont de l'Enfer (le sommet le plus élevé du parc avec ses 1 100 m), offrent une vue d'ensemble sur le parc et ses environs.</li> </ul>	<b>TNO de Lac Pikauba</b>  Partie nord-ouest du parc
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC1.3</b> Parc national des Grands-Jardins ► Le Plateau central	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief vallonné;</li> <li>- Altitude variant entre 700 et 800 mètres;</li> <li>- Enclave subarctique au sein de la forêt : on est en présence de grande étendues de pessière à cladonie (taïga) dont l'existence est exceptionnelle à cette latitude;</li> <li>- Habitat hivernal du caribou.</li> </ul>	<p><b>TNO de Lac Pikauba</b></p> <p>Situé dans la partie centrale du parc.</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	
	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC1,4</b> Parc national des Grands-Jardins ► Tourbière réticulée du lac Malbaie	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief plat ou faiblement ondulé induisant un drainage souvent mauvais. On y retrouve donc des tourbières et des marécages, dont la tourbière réticulée du lac Malbaie. Ce type de tourbière qu'on retrouve habituellement dans le Grand Nord est peu commune à cette latitude;</li> <li>- Profondeur : 2,35 mètres;</li> <li>- Végétation particulière comprenant notamment de nombreuses espèces de sphaignes et trois espèces de plantes carnivores : l'une d'entre elles (<i>Drosera linearis</i>) est considérée comme une espèce rare au Québec.</li> </ul>	<p><b>TNO de Lac Pikauba</b></p> <p>Partie sud-ouest du parc</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC2</b> Mont du lac à l'Empêche	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie : 28 ha.</li> <li>- Altitude : 980 mètres;</li> <li>- Site intéressant pour sa richesse écologique. On y retrouve plusieurs taxons d'affinité arctique-alpine. Ces taxons sont des groupements à <i>Vaccinium aliginosum</i>, à <i>Carex bigelwii</i>, à <i>Dispensia lapponica</i> et le groupement à <i>Agrostis borealis</i>. Ils sont considérés comme rares au Québec méridional et aussi dans Charlevoix;</li> <li>- Également nommé comme territoire d'intérêt esthétique (fiche Es14);</li> <li>- Sentiers aménagés / gérés par la Traversée de Charlevoix.</li> </ul>	<p><b>TNO de Lac Pikauba</b> (ZEC des Martres)</p> <p>70°40' longitude Ouest 47°40' latitude Nord</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

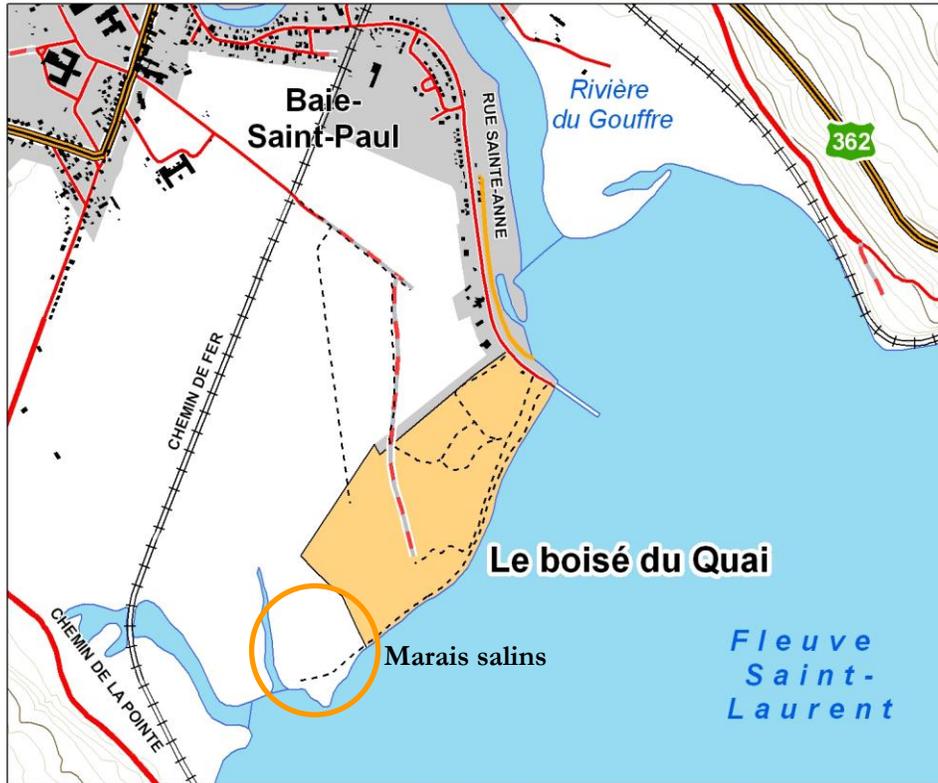
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<b>EC3</b> Parc national des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie (partie ouest)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parc de conservation reconnu comme <i>aire protégée</i> par le gouvernement du Québec;</li> <li>- Superficie totale du parc : 224,7 km<sup>2</sup>;</li> <li>- L'intérêt principal du site se situe au niveau de la physiographie : relief vigoureux de plateau granitique, au modelé de dissection bien développé et fortement entaillé de profondes vallées (vallées en U, vallées suspendues); la dénivellation maximale atteint 600 mètres dans la vallée de la rivière Malbaie;</li> <li>- Végétation caractéristique de la forêt boréale (sapinière à bouleaux, pessière noire et un étage alpin constitué de pessière à Krummholz et de toundra) ;</li> <li>- Autres attraits naturels : la rivière Malbaie, plusieurs chutes ainsi que quelques lacs importants;</li> <li>- Ce parc national a le privilège de constituer l'une des Aires centrales de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, statut octroyé à la région par l'UNESCO.</li> <li>- Parc possédant également des caractéristiques esthétiques et paysagères de grand intérêt.</li> </ul>	<b>TNO de Lac Pikauba</b>  Entre 70°21' à 71°37' longitude Ouest Entre 47°50' à 47°59' latitude Nord
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<b>Ec4</b> Réserve écologique Thomas-Fortin	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnue comme <i>aire protégée</i> au Québec depuis 1990;</li> <li>- Superficie : 118 ha.;</li> <li>- Objectifs : Protection des écosystèmes représentatifs de la région écologique des Hautes-Laurentides de la rivière Malbaie;</li> <li>- Relief : légèrement accidenté ou montagneux. L'élévation par rapport au niveau de la mer varie entre 860 et 1 030 mètres;</li> <li>- Géomorphologie : Dans les parties élevées, on trouve des dépôts très minces de type fluvio-glaciaire avec des affleurements occasionnels de la roche mère. Dans les parties basses, le till est plus épais. Certains de ces dépôts ont la forme d'esker. Les dépôts organiques comblent occasionnellement les dépressions dans les parties inférieures du bassin hydrographique. Ces tourbières, généralement minces et oligotrophes, n'occupent jamais de grandes superficies;</li> <li>- Pédologie : les sols sont représentés par des podzols ferro-humiques;</li> <li>- Végétation : Sapinière à épinettes noires, climax climatique dominé par le sapin baumier et l'épinette noire associée au bouleau blanc et l'épinette blanche;</li> <li>- Le territoire de la réserve écologique n'a subi aucune perturbation majeure. Il s'agit d'un îlot de forêt boréale vierge dans un territoire largement exploité pour la récolte de matière ligneuse.</li> </ul>	<b>TNO de Lac Pikauba</b>  71°03' longitude Ouest 47°42' latitude Nord  (Située à environ 70 kilomètres au nord-ouest de Baie-Saint-Paul et à proximité du parc des Grands Jardins)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC5</b> Milieux humides	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écosystèmes qui constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation (<i>Couillard et Grondin, 1992, site internet MDDEP</i>). L'étang, le marais, le marécage ou la tourbière sont des exemples de milieux humides;</li> <li>- Les secteurs représentés ci-dessous comprennent les <i>milieux humides potentiels d'intérêt pour la conservation</i> et les <i>milieux humides potentiels</i> qui ont été identifiés par MDDEP. Ceux-ci se situent principalement dans le littoral et sur la rive;</li> <li>- A ceux-ci s'ajoutent les milieux humides répertoriés (de plus d'un hectare) par Canards illimités Canada à l'intérieur des <i>Plans régionaux de conservation des milieux humides</i>. Ces derniers couvrent le territoire correspondant au bassin versant de la rivière du Gouffre;</li> </ul>	<p><b>Municipalités concernées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TNO Lac-Pikauba;</li> <li>- Baie-Saint-Paul;</li> <li>- L'Isle-aux-Coudres;</li> <li>- Les Éboulements;</li> <li>- Petite-Rivière-Saint-François;</li> <li>- Saint-Hilarion;</li> <li>- Saint-Urbain.</li> </ul> <p>Sources : MDDEP et Canards illimités</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des milieux humides identifiés à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION DES MILIEUX HUMIDES (SECTEURS MUNICIPALISÉS)</b>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<b>EC6</b> Boisé du Quai et ses marais salins	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La municipalité est propriétaire des trois lots concernés incluant le boisé, le champ Est (bordant la rue Sainte-Anne) et le champ Ouest;</li> <li>- Le secteur présente une bonne diversité écologique : marais salins, herbiers dunaires, champs agricoles, peuplements résineux, mélangés et feuillus;</li> <li>- La présence d'un cordon dunaire est une particularité plutôt rare au Québec et des mesures de protection ont été prises afin d'éviter leur détérioration dû au piétinement excessif : installation de clôtures brise-vent, plantations d'ammophile pour stabiliser les dunes, canalisation de l'accès à la plage à l'aide d'une passerelle;</li> <li>- Présence d'avifaune;</li> </ul> Groupements forestiers présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sapinière baumière à épinette blanche et rouge;</li> <li>-Pessière blanche et rouge avec sapin et bouleau à papier;</li> <li>-Pinède à pin blanc, rouge, gris et sylvestre (plantation);</li> <li>-Peuplement en régénération (feuillus intolérants et résineux);</li> <li>-Bétulaie à bouleau à papier;</li> <li>-Peupleraie à peuplier faux-tremble.</li> </ul> Groupements du marais intertidal présents: <ul style="list-style-type: none"> <li>-Groupement à spartine alterniflore et étalée;</li> <li>-Groupements associés aux mares;</li> <li>-Groupement à graminées;</li> </ul> Groupements riverains et dunaires présents; <ul style="list-style-type: none"> <li>-Friche arbustive à feuillus intolérants;</li> <li>-Prairie à ammophile.</li> </ul> <p>Le marais et ses rives sont protégés par un statut d'habitat faunique / aire protégée reconnue par le gouvernement du Québec  <i>(aire de concentration d'oiseaux aquatiques)</i></p>	<b>Baie-Saint-Paul</b>  Lots correspondant au Boisé du Quai: 950-P, 951-P, 952  Lots correspondants aux marais salins : 931-P, 956-P (propriété privée)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du milieu identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	

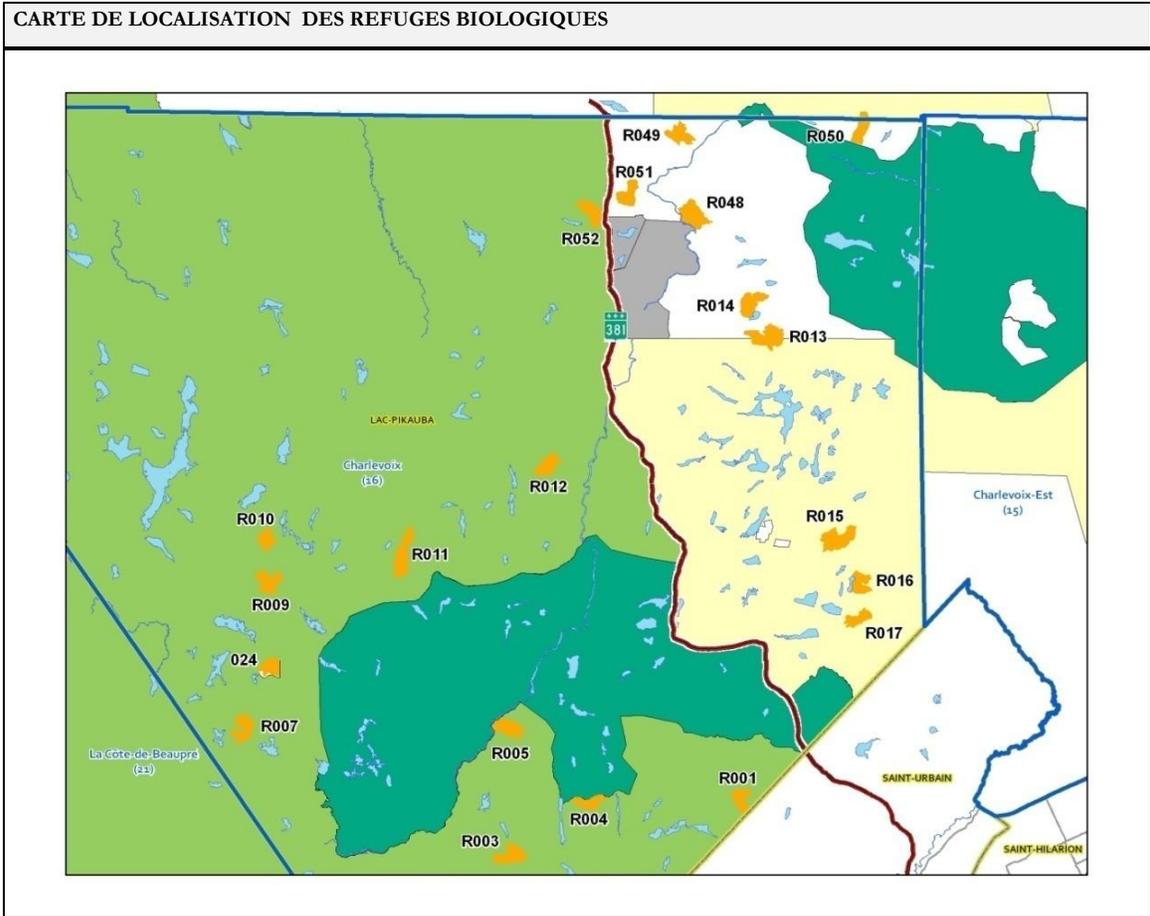
<p><b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b></p>	
<p><b>EC6 (SUIVE)</b> Boisé du Quai et ses marais salins</p>	
<p><b>CARTE DE LOCALISATION</b></p>	



<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>Ec7</b> Érablières de la forêt habitée du Massif	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre blocs ont été identifiés (voir carte ci-dessous et Plan de développement et d'utilisation du territoire 2005-2010, Forêt du Massif);</li> <li>- Ces blocs d'érablières représentent une superficie totale de 26,8 ha.;</li> <li>- Ils se situent dans le secteur Piémont de la forêt habitée et font parties de l'entente de délégation de gestion de la forêt du Massif;</li> <li>- Présence d'un microclimat : température exceptionnelle, peu de vent, érables à plus de 500 mètres d'altitude;</li> <li>- Érablière à bouleau jaune avec diversité végétale et présence d'une chênaie;</li> <li>- Deux ruisseaux (Maillard et de la Grande Pointe) sillonnent le secteur;</li> <li>- Présence de sentiers pédestres et de panneaux d'interprétation.</li> </ul>	<p><b>Petite-Rivière-Saint-François</b></p> <p>Situées au piedmont de la montagne du Massif de Petite-Rivière-Saint-François</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> <li>- Normes particulières d'aménagement et de développement</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	
<p>La carte illustre le site Ec7, les érablières de la forêt habitée du Massif, situées au piedmont du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Le massif est représenté en brun et vert, et le fleuve Saint-Laurent est en bleu. Des zones spécifiques sont marquées de points rouges et verts.</p>	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC8</b> Refuges biologiques	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire reconnu parmi les 24 <i>aires protégées</i> par le gouvernement du Québec;</li> <li>- Les refuges biologiques sont de petites aires forestières, d'environ 200 hectares en moyenne, soustraites aux activités d'aménagement forestier et dans lesquelles des habitats et des espèces sont protégées de façon permanente<sup>2</sup>;</li> <li>- Désignés à ce titre par le MRNF en vertu de la Loi sur les forêts (article 24.10) dans le but de protéger les forêts mures et surannées représentatives du patrimoine forestier, et du même coup, fournir des habitats propices aux espèces associées aux vieilles forêts. Ces territoires favorisent également la connectivité écologique avec les aires protégées de grande dimension (ex. : parcs nationaux);</li> </ul>	<p><b>Municipalité concernée :</b> TNO Lac-Pikauba;</p> <p>Source : MNRF, 2010</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>LISTE DES REFUGES BIOLOGIQUES DE LA MRC DE CHARLEVOIX</b>	
<p>Explication du code : <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">1</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">2</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">3</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">4</span></p> <p>Explication du code : <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">01151</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">0000</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">R</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; padding: 2px;">003</span></p> <p>1- No. de l'unité d'aménagement forestier (UAF)</p> <p>2- No. de l'unité territoriale de référence (UTR)</p> <p>3- R : Refuge biologique</p> <p>4- Numéro séquentiel (0 à 999)</p>	

<sup>2</sup> Site web du MRNF : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs-refuges.jsp> (Consulté le 3 août 2010)



<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC9</b> Grotte de Saint-Urbain	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérée en 1981 par des spéléologues de Québec; elle est reconnue par la Société québécoise de spéléologie;</li> <li>- Grotte formée dans les calcaires du Trenton. La stratification rocheuse y est particulière : inclinée à 40° plutôt qu'horizontale comme on en retrouve habituellement dans la plaine du Saint-Laurent. Cela résulte du phénomène de l'astroblème de Charlevoix;</li> <li>- Trajet long connu de 79 mètres;</li> <li>- Lieu d'hibernation de la chauve-souris.</li> <li>- Pour information, contacter la Société québécoise de spéléologie. Parcours réservé aux spéléologues expérimentés.</li> </ul>	<b>Municipalité concernée :</b> - Saint-Urbain, accès par la rue Saint-Paul.  Source : Société québécoise de spéléologie
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

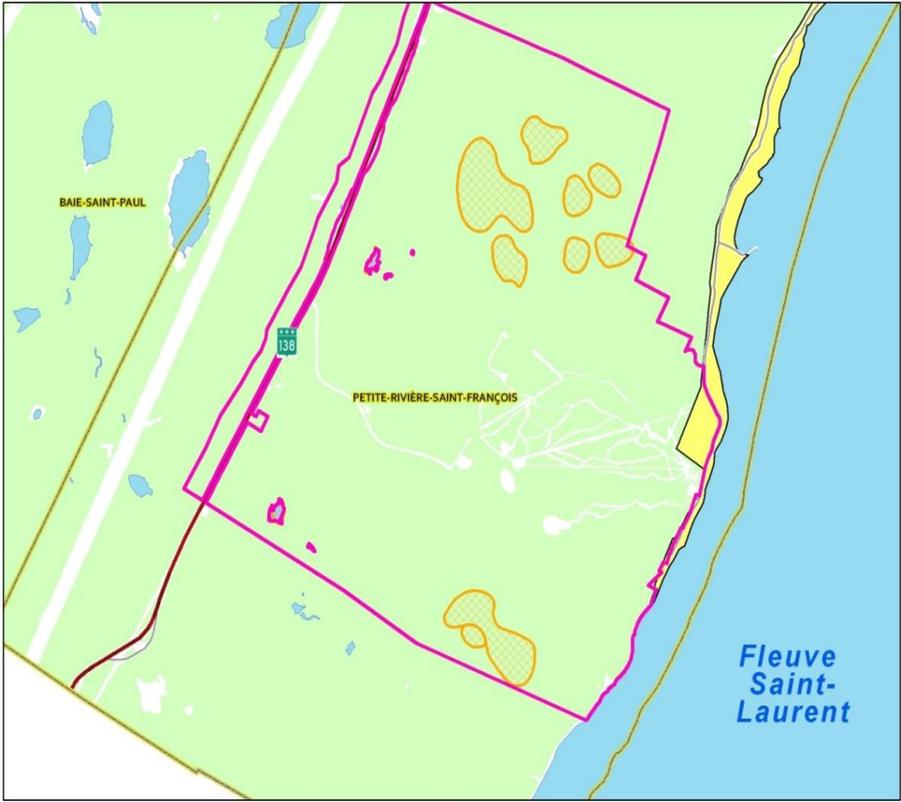
<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC10</b> Aire de fréquentation du caribou forestier au sud du 52 <sup>e</sup> parallèle	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire servant à la mise bas, au rut ou à l'alimentation hivernale pour un troupeau d'au moins 50 caribous<sup>3</sup>. Celui-ci consiste en un vaste territoire qui déborde des limites administratives du parc national des Grands-Jardins;</li> <li>- Espèce faunique réintroduite entre 1967 et 1971;</li> <li>- Espèce grégaire, le troupeau actuel est estimé à une centaine d'individus;</li> <li>- Ce territoire est reconnu comme un <b>habitat faunique protégé</b> (sur les terres du domaine de l'État), au niveau de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il fait également parti des <i>aires protégées</i> reconnues au Québec.</li> </ul>	<p><b>Municipalités concernées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TNO Lac-Pikauba;</li> <li>- Baie-Saint-Paul;</li> <li>- Saint-Urbain.</li> </ul> <p>Source : MNRF, 2009</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

<sup>3</sup> Définition produite par le MNRF (2009) disponible à l'adresse suivante : <http://www.mnrf.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/proteges.jsp>

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC11</b> Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ACOA fait partie des <b>habitats fauniques protégés</b> (sur les terres du domaine de l'État), par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;</li> <li>- Ces milieux sont également reconnus comme <i>aires protégés</i> par le gouvernement du Québec;</li> <li>- Il s'agit d'un espace important lors des périodes de nidification ou de migration de certaines espèces;</li> <li>- Ces milieux ont été répertoriés par le Ministère des ressources naturelles et de la faune;</li> <li>- La Pointe de l'Islet est une avancée rocheuse dans le fleuve qui sert de lieu de concentration d'oiseaux migrateurs et aquatiques.</li> </ul>	<p>Aires situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.</p> <p><b>Municipalités concernées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baie-Saint-Paul;</li> <li>- L'Isle-aux-Coudres;</li> <li>- Les Éboulements;</li> <li>- Petite-Rivière-Saint-François.</li> </ul> <p>Source : MRNF, 2009</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des aires identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>Ec12</b> Rivière du gouffre (fosses à saumons)	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut de rivière à saumons;</li> <li>- Longueur d'environ 70 km de sa source à son embouchure;</li> <li>- La mise en valeur de la ressource « saumon » est assurée par l'Association de conservation de la vallée du Gouffre (comptages, ensemencemen.);</li> <li>- Présence de 91 fosses à saumons réparties dans deux municipalités (Saint-Urbain et Baie-Saint-Paul).</li> </ul>	<p><b>Municipalités concernées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baie-Saint-Paul;</li> <li>- Saint-Urbain.</li> </ul> <p>De sa source (lac du Gouffre, lac du Cœur et lac Pierre) jusqu'à son embouchure dans le Fleuve à la hauteur de Baie-Saint-Paul.</p> <p>Référence : Association de conservation de la vallée du Gouffre</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des fosses identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	
<p>The map displays the Rivière du Gouffre watershed. The river is shown in blue, flowing from the north towards the south. It passes through several municipalities: Saint-Urbain, Baie-Saint-Paul, Saint-Hilarion, and Les Éboulements. The river is bordered by Rang Saint-Jean-Baptiste, Rang Saint-Jérôme, and Rang Saint-Laurent. Road 362 is visible in the upper left, and Road 138 is visible in the lower right. The 91 salmon traps are indicated by pink dots along the river's course.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
<b>Ec13</b> Zones habitées par le faucon pèlerin ( <i>falco peregrinus anatum</i> )	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones correspondant à des sites de nidification de faucons pèlerins identifiées par le MRNF;</li> <li>- Période de nidification du faucon pèlerin entre le 15 mars et le 1<sup>er</sup> août (approximatif);</li> <li>- Situées en terres privées;</li> <li>- Ces zones ne sont pas reconnues comme des habitats fauniques par le MRNF.</li> </ul> <p><b>Normes de protection recommandées par le MRNF :</b></p> <p>*Pour terre publique, devraient être suivies en terres privées*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De façon à ne pas perturber la nichée, appliquer une zone de protection intensive de 250 m. de chaque côté du nid sur toute la hauteur de la paroi rocheuse ou de l'escarpement ainsi qu'une zone de 50 m à partir de la limite de la rupture de pente en haut et en bas de la paroi rocheuse ou de l'escarpement. Cette zone est caractérisée par la défense d'activités forestières en tout temps;</li> <li>▪ Ajouter une zone tampon de (bande additionnelle de 100 m à la zone de protection intensive) en haut et en bas de la paroi rocheuse ou de l'escarpement. Les activités forestières y sont permises du 1<sup>er</sup> septembre à la fin février seulement.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le faucon pèlerin <i>anatum</i> est désigné espèce vulnérable, il ne peut pas être chassé ou piégé en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune du Québec. De plus, cette loi protège le nid et les œufs de l'espèce.</li> </ul> <p>NOTE : Des observations de faucons pèlerins auraient déjà été faites dans les falaises de Petite-Rivière-Saint-François (ouest du territoire). Par contre, aucun nid n'a été recensé.</p>	<p><b>Municipalités concernées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baie-Saint-Paul;</li> <li>- Les Éboulements;</li> </ul> <p>Source : MRNF, 2010</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la zone identifiée (aire) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION DES ZONES HABITÉES PAR LE FAUCON PÈLERIN	
Aucune cartographie n'est disponible	

<b>NOM DU SITE D'INTÉRÊT</b>	
<b>EC14</b> Zone de ravage de cervidés (cerfs et orignaux)	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>LOCALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de pistes délimité;</li> <li>- Les zones de ravages identifiées ci-dessous proviennent d'une étude<sup>4</sup> commandée par la MRC de Charlevoix en 1997. Elle se limite à la Forêt du Massif;</li> <li>- Cette zone n'est pas reconnue comme habitat faunique par le MRNF.</li> </ul>	<p><b>Petite-Rivière-Saint-François</b></p> <p>Référence : MRC de Charlevoix</p>
<b>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des zones identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
<b>CARTE DE LOCALISATION</b>	
	

<sup>4</sup> Groupe-Conseil A.G.I.R. inc., 1997. Projet pilote de forêt habitée. Forêt du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Profil faunique. Rapport présenté à la MRC de Charlevoix, 26 p. et annexes.

---

## 9.7 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

---

### 9.7.1 PROBLÉMATIQUE

Le territoire de Charlevoix bénéficie d'un cadre naturel avantageux issu de la rencontre du massif laurentien avec le fleuve Saint-Laurent auquel s'ajoute les reliefs d'un ancien impact météoritique gigantesque et les traces du retrait des anciennes glaciations. À ce milieu naturel diversifié, se superposent les traces visibles des différentes occupations du territoire charlevoisien depuis plus de 300 ans : exploitations agricoles, exploitation de la forêt, utilisation des ressources du fleuve, infrastructures routières, maritimes et ferroviaires, noyaux villageois et de villégiature.

Dans la MRC de Charlevoix, les paysages riches et variés font la renommée de la région depuis des décennies. Les paysages de Charlevoix constituent l'une des bases sur laquelle s'appuie l'industrie touristique, l'un des piliers de l'économie régionale. C'est dans cette optique que la MRC de Charlevoix propose un inventaire des territoires d'intérêt esthétique dans le but d'identifier les parcours, les sites et les sommets qui offrent un contact visuel privilégié avec le territoire. Également, les lieux remarquables par leurs qualités paysagères ou des éléments ponctuels structurant pour le paysage de la MRC ont aussi été identifiés comme territoires d'intérêt esthétiques. Contrairement aux corridors, sommets ou sites qui offrent des vues panoramiques, les lieux remarquables et les éléments ponctuels offrent l'expérience *in situ* de sites particuliers.

Les territoires d'intérêt esthétique peuvent se révéler sensibles aux changements, à l'évolution des milieux. Une urbanisation diffuse, des déboisements massifs, la reprise en friche de certains secteurs agricoles, une mauvaise intégration d'un bâtiment dans un secteur historique, la standardisation architecturale, l'implantation d'un équipement majeur, etc. Toutes ces problématiques particulières sont décrites en détail au chapitre 12 intitulé *Les paysages*. Mentionnons finalement que la liste des territoires d'intérêt présentée n'est pas exhaustive et que d'autres sites aux caractéristiques paysagères remarquables, reconnus par une collectivité, pourraient être identifiés et ajoutés. Les municipalités peuvent également inscrire à leur plan d'urbanisme des endroits dont l'intérêt esthétique est jugé de nature plus locale comme les paysages de proximité.

### 9.7.2 GRANDES PRÉOCCUPATIONS POUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

- La dégradation et la standardisation des paysages et des éléments qui le composent ainsi que la perte des points de vue sur les paysages de la MRC de Charlevoix;

#### 9.7.3 LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- Protéger et mettre en valeur les territoires bordant les corridors panoramiques et récréotouristiques ainsi que les sommets, les sites et leurs abords offrant un point de vue sur les territoires d'intérêt esthétique de la MRC de Charlevoix;

#### 9.7.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer au plan d'urbanisme des municipalités locales les territoires d'intérêt esthétique identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer les coupes forestières, les carrières et les sablières dans les zones paysagères sensibles;
- Soutenir les démarches des municipalités dans l'élaboration d'un règlement sur la foresterie urbaine afin de conserver, de bonifier et de mettre en valeur la végétation dans les périmètres urbains;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer le développement immobilier sur les versants des montagnes;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer l'implantation de nouveaux bâtiments situés en bordure des corridors panoramiques identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs pour mieux encadrer l'affichage commercial le long des corridors panoramiques et des sites offrant des points de vue, identifiés au schéma d'aménagement;
- Relier le Sentier des caps et la Traversée de Charlevoix et voir à développer des points d'arrêt de manière à rendre accessibles les percées visuelles sur le paysage charlevoisien;
- Sensibiliser et collaborer avec les organismes gouvernementaux pour une meilleure prise en compte de la notion de paysage dans leurs interventions.

### 9.7.5 RÉPERTOIRE DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

*Les corridors panoramiques et récréotouristiques*

- Es1** Route 362 (*Route du fleuve*)
  - Es1.1** Halte routière de la Côte des Caps (route 362)
- Es2** Route d'accès au secteur de St-Joseph-de-la-Rive
  - Es2.1** Halte routière des Éboulements
- Es3** Traverse St-Joseph-de-la-Rive / Iles-aux-Coudres
- Es4** Parcours du tour de l'Isle-aux-Coudres
  - Es4.1** Halte cycliste – Chemin des Coudriers
- Es5** Route d'accès au village de Petite-Rivière-Saint-François
- Es6** Côtes Saint-Antoine (route 138)
  - Es6.1** Halte routière touristique
- Es7** Route 381 / rang St-Jean-Baptiste (*Route des montagnes*)
- Es8** Chemins Ste-Croix / St-Ours
- Es9** Rang 5 / Chemin du Moulin
- Es10** Sentier des Caps
- Es11** Sentier de la Traversée de Charlevoix
- Es12** Rive et littoral du Saint-Laurent

*Les sommets accessibles offrant un panorama remarquable :*

- Es13** Sommet du Mont du Lac des Cygnes (Parc des Grands-Jardins)
- Es14** Sommet du Mont du Lac à l'Empêche
- Es15** Sommet du Mont des Morios (Gros Mont)
- Es16** Sommet du Mont du Four
- Es17** Sommet du Massif
- Es18** Sommet de la Montagne à la Croix

*Les sites offrant un point de vue et un contact physique particulier avec le territoire :*

- Es19** Quai de Baie-Saint-Paul
- Es20** Quai des Éboulements (St-Joseph-de-la-Rive)
- Es21** Quai de Petite-Rivière-Saint-François
- Es22** Quai de L'Isle-aux-Coudres
- Es23** Chemin de la Pointe
- Es24** Pointe de l'Islet
- Es25** Pointe du bout d'en bas
- Es26** Cap-aux-Oies

*Les caractéristiques paysagères remarquables*

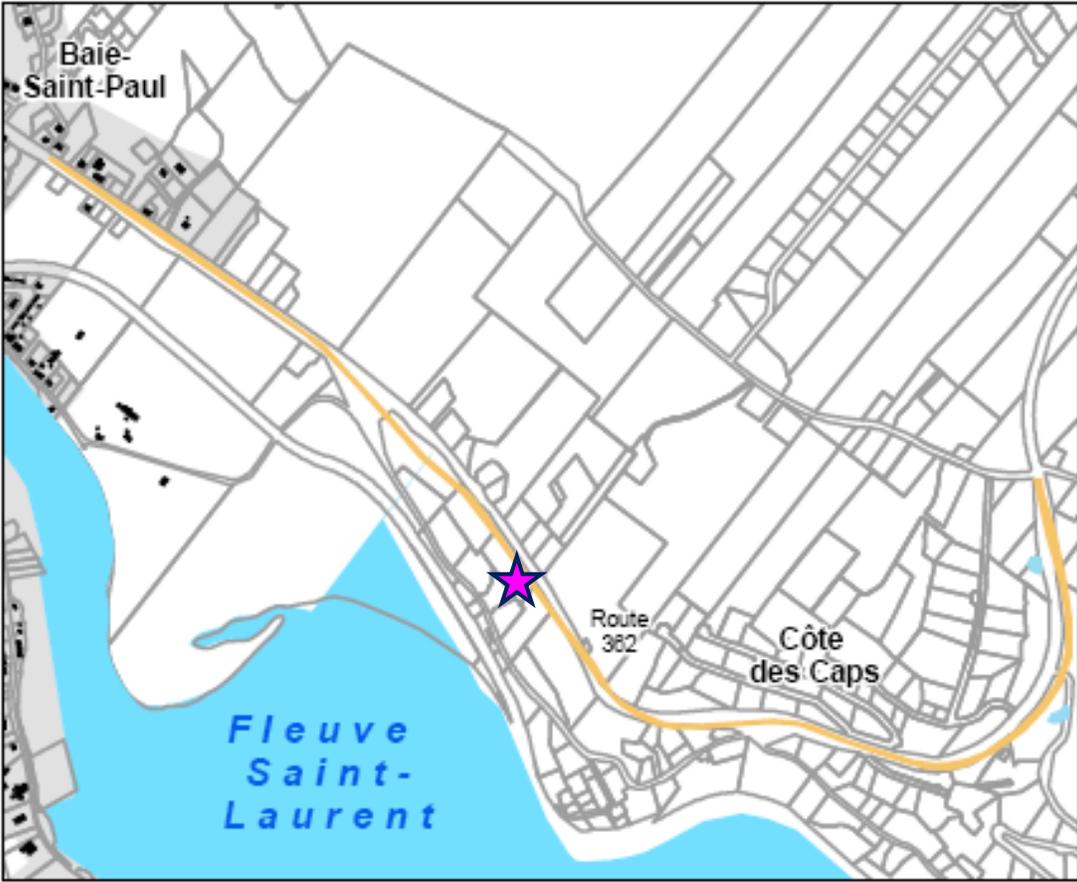
- Es27** Chute des Martres
- Es28** Vallée de la Rivière-Ste-Anne
- Es29** Mont des Éboulements

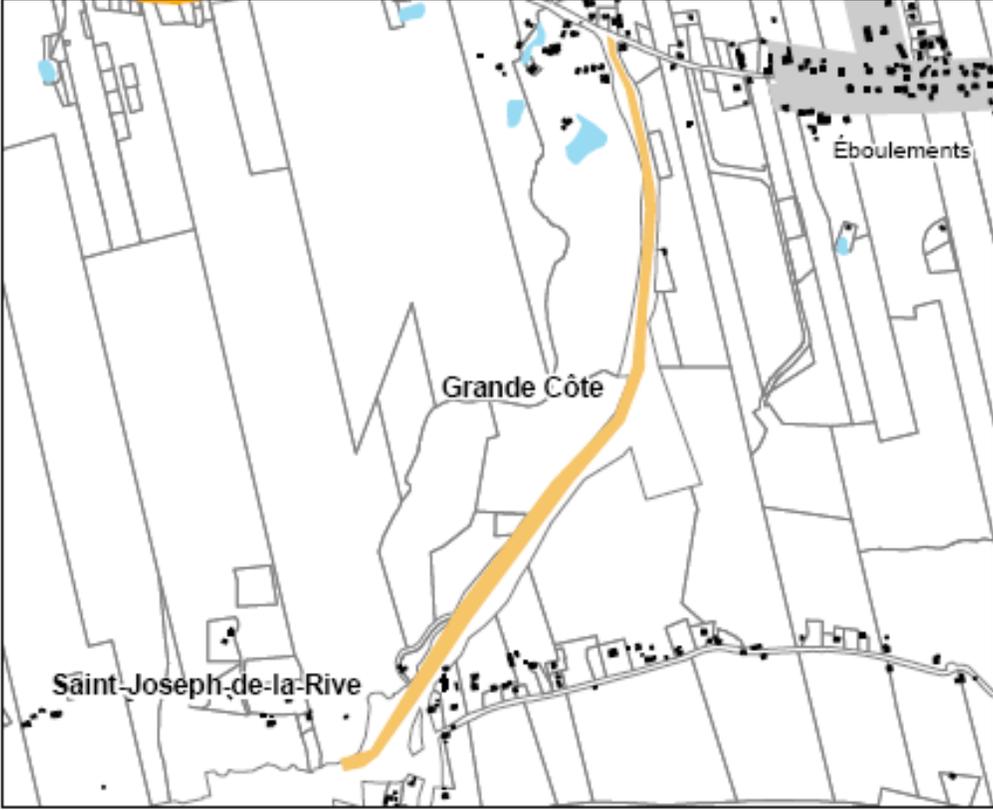
*Les paysages de proximité*

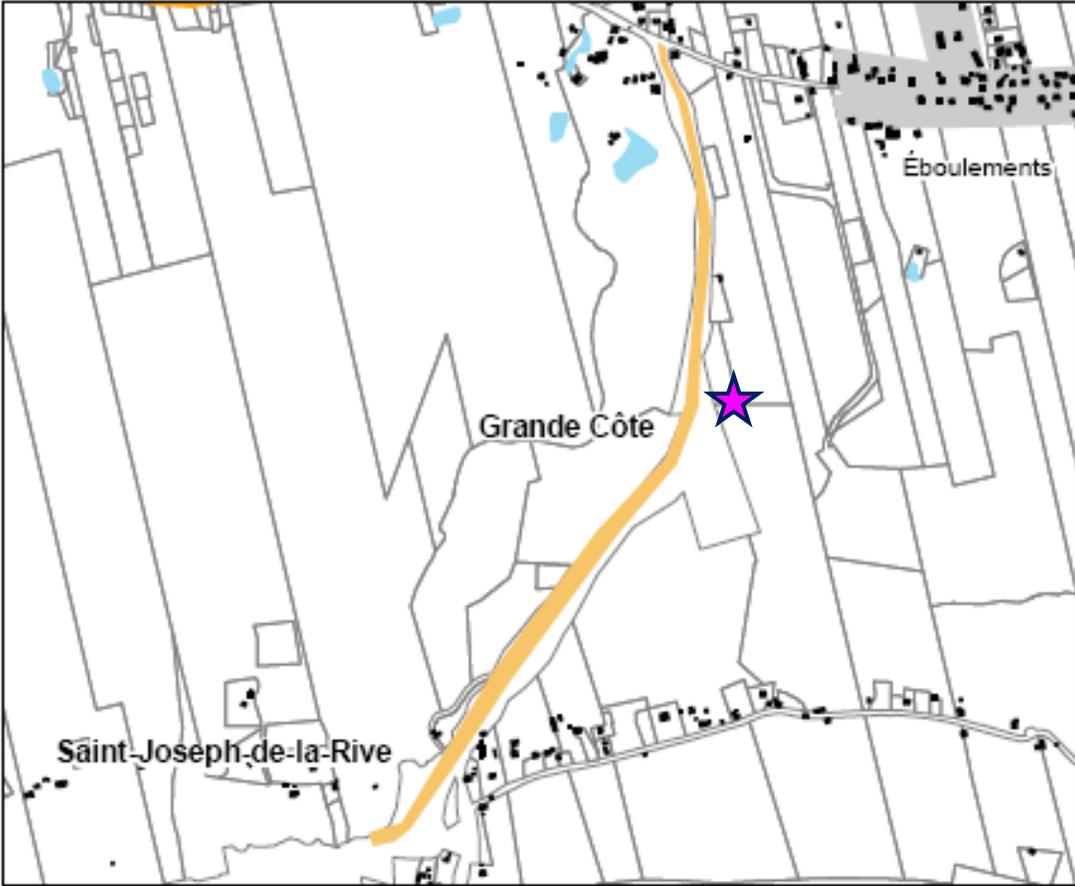
- Es30** Boisé du Quai
- Es31** Rangées d'arbres matures caractéristiques

**FICHES SYNTHÈSES**  
TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p><b>Es1</b> Route 362 (Route du fleuve)</p>	<p>Baie-Saint-Paul, Les Éboulements</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce parcours permet la liaison entre La Malbaie et Baie-St-Paul, en passant par Les Éboulements et St-Irénée (MRC de Charlevoix-Est) sur une distance de 58 km, tout en longeant le Fleuve St-Laurent;</li> <li>- Elle offre de nombreux points de vue et panoramas sur la voie maritime, son activité, la côte charlevoisienne qui se jette dans le fleuve, l'Isle-aux-Coudres et la rive sud du fleuve;</li> <li>- À la hauteur du premier rang Saint-Laurent, le point de vue offert sur Les Éboulement (dans la montée au loin), le fleuve, l'île-aux-Coudres et les terres en culture qui descendent vers le fleuve, est très riche;</li> </ul>	<p>Route 362</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

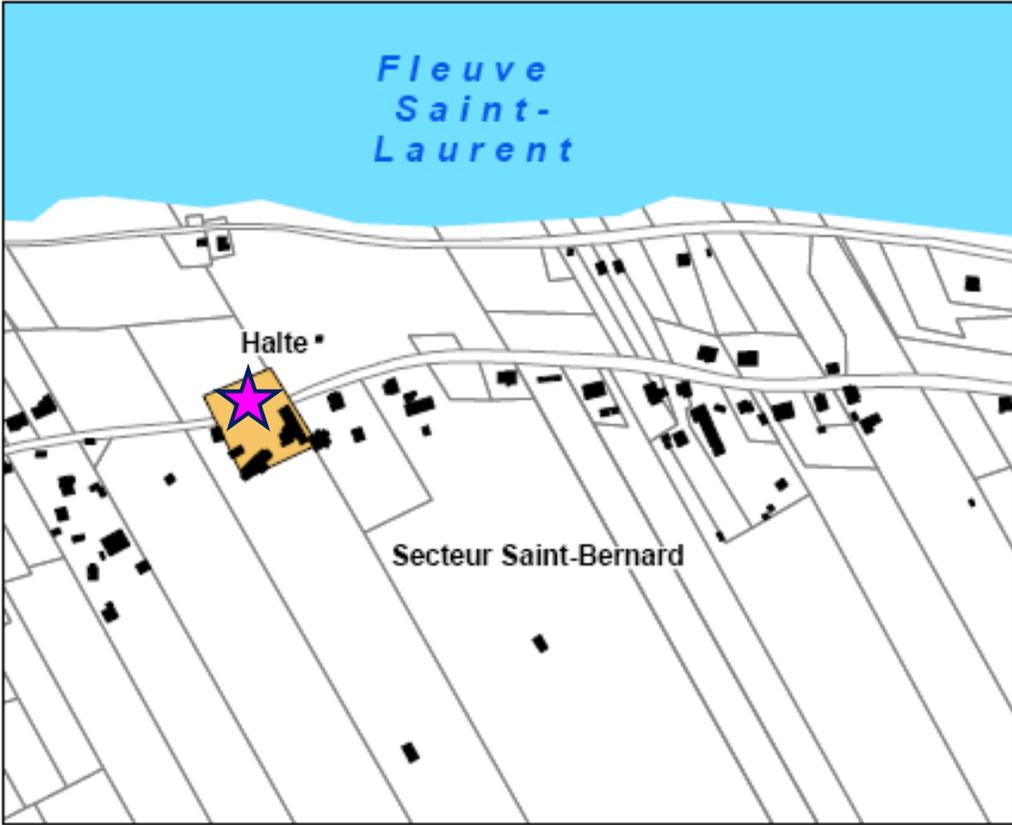
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es1.1</b> Halte routière du Cap-aux-Rets	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace surplombant la vallée du Gouffre, d'où la vue est particulièrement saisissante.</li> <li>- Le secteur du Cap-aux-Rets offre une vue panoramique sur toute la baie, les battures, la rivière du Gouffre à son embouchure, le versant ouest de la vallée du Gouffre, la ville de Baie-Saint-Paul et les terres en culture en périphérie.</li> </ul>	Route 362
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p><b>Es2</b> Route d'accès à Saint-Joseph-de-la-Rive (la Grande Côte)</p>	<p>Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue exceptionnelle tout le long de la descente : on a une vue plongeante sur le fleuve permettant de découvrir progressivement l'Isle-aux-Coudres, la rive sud puis le quai et le village de Saint-Joseph-de-la-Rive ainsi que les versants abrupts de Petite-Rivière-Saint-François.</li> <li>- La circulation maritime, très dense dans ce secteur, ajoute une touche de mobilité aux autres éléments du paysage.</li> <li>- La présence d'une terrasse en culture surplombant le fleuve (Les Éboulements-Centre) donne un cachet supplémentaire à la vue d'ensemble, en ajoutant une composante agricole aux éléments déjà cités;</li> </ul>	<p>De l'intersection de la route 362 jusqu'à la courbe en bas de la côte à la hauteur du lot 368</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>La carte de localisation illustre la route d'accès à Saint-Joseph-de-la-Rive (la Grande Côte) en orange. Elle traverse le fleuve et relie les zones de Saint-Joseph-de-la-Rive et des Éboulements. Des bâtiments et des zones bâties sont indiqués par des points noirs et des formes grises.</p>	

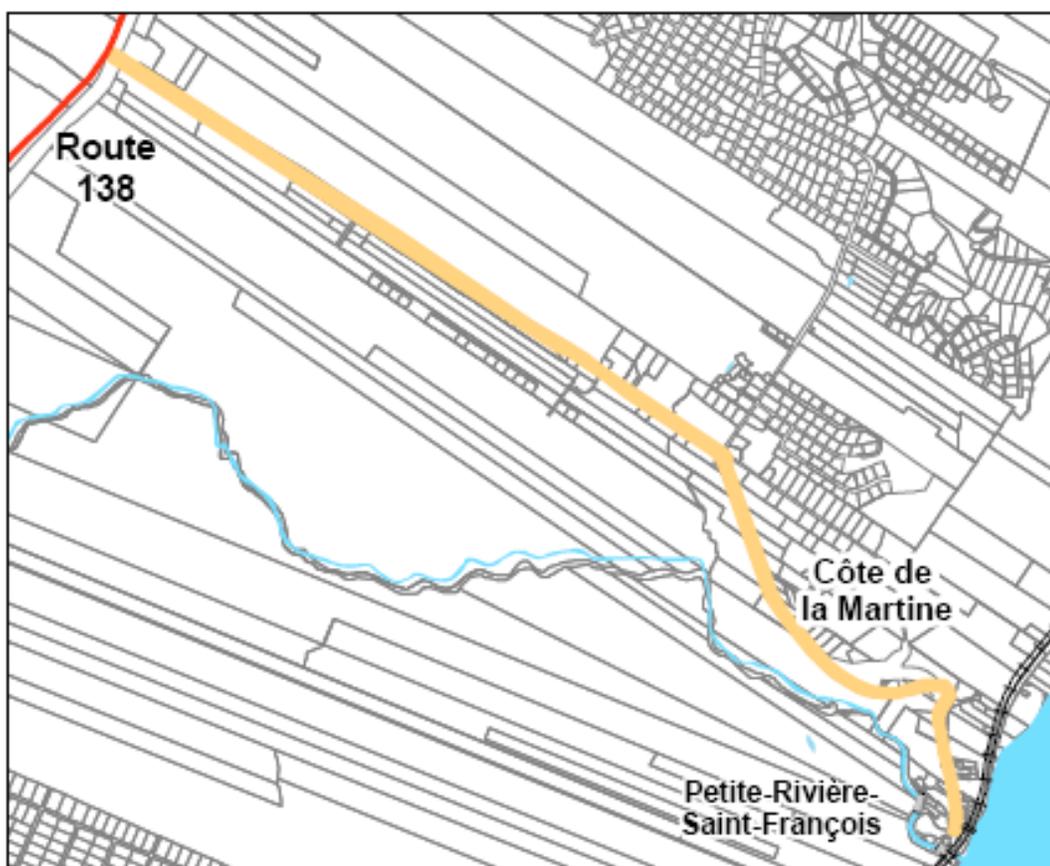
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es2.1</b> Halte routière des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace aménagée en 2007-2008 et qui offre une vue plongeante sur le fleuve, l'Isle-aux-Coudres, la rive sud et une partie du village de Saint-Joseph-de-la-Rive;</li> <li>- Des panneaux d'interprétation présentent les particularités du paysage.</li> </ul>	Accès à partir de la Grande Côte (route d'accès vers le secteur de St-Joseph-de-la-Rive)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>La carte de localisation illustre le site Es2.1, une halte routière, située à Saint-Joseph-de-la-Rive. Le site est marqué par une étoile violette sur la Grande Côte. Le fleuve est visible au nord-ouest, et le village d'Éboulements est au nord-est. Des parcelles et des bâtiments sont également représentés.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
<p><b>Es3</b> Traverse Saint-Joseph-de-la-Rive / Isle-aux-Coudres</p>	<p>Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive), Isle-aux-Coudres</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant la traversée une vue panoramique embrasse toute la côte, de Cap-aux-Corbeaux à Cap-aux-Oies. Les éléments visibles dans ce paysage forment un ensemble très riche, d'une grande diversité :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le village des Éboulements est mis en valeur par sa position sur la ligne d'horizon;</li> <li>- Pentès très escarpées entre le quai de Saint-Joseph-de-la-Rive et la baie de Baie-Saint-Paul, occupées presque exclusivement par des boisés;</li> <li>- En direction de Baie-Saint-Paul, vue sur la baie et le rang Saint-Antoine où l'on retrouve le long d'un axe linéaire, un mélange de construction et de terres en culture;</li> <li>- Du côté de l'île-aux-Coudres, toute la partie de la pointe du Bout d'en Bas à la pointe de la Prairie est visible.</li> </ul> </li> <li>- À proximité du quai de l'île-aux-Coudres, on note la présence de plusieurs équipements témoignant de l'activité maritime très dense qui règne dans le secteur: gare fluviale, port de plaisance, chantier maritime.</li> </ul>	<p>Le trajet du traversier à partir du quai de Saint-Joseph-de-la-Rive jusqu'au quai de l'Isle-aux-Coudres</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>The map displays the geographical context of the site. It shows the coastline of Saint-Joseph-de-la-Rive at the top and Isle-aux-Coudres at the bottom. A yellow line traces the path of a ferry crossing across the water between the two locations. The map includes details of buildings, roads, and the shoreline on both sides.</p>	

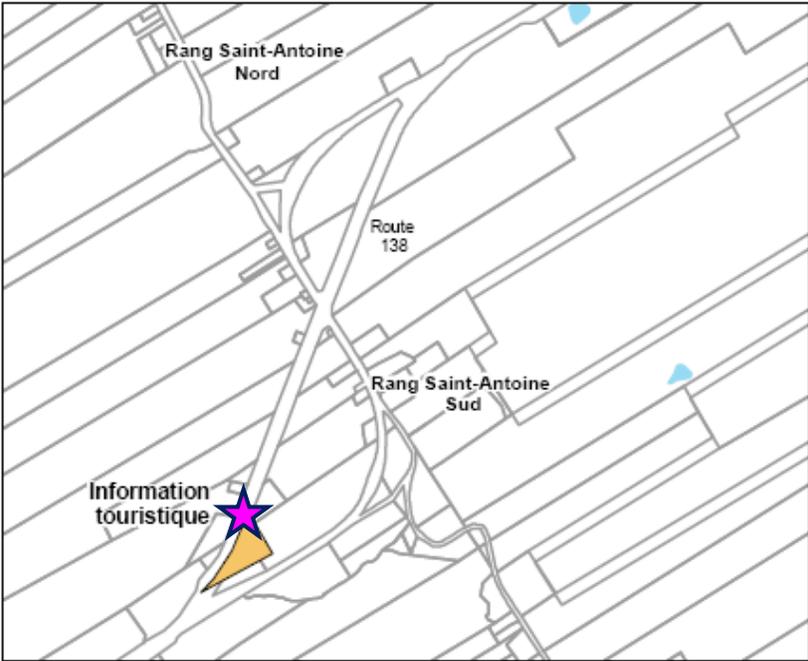


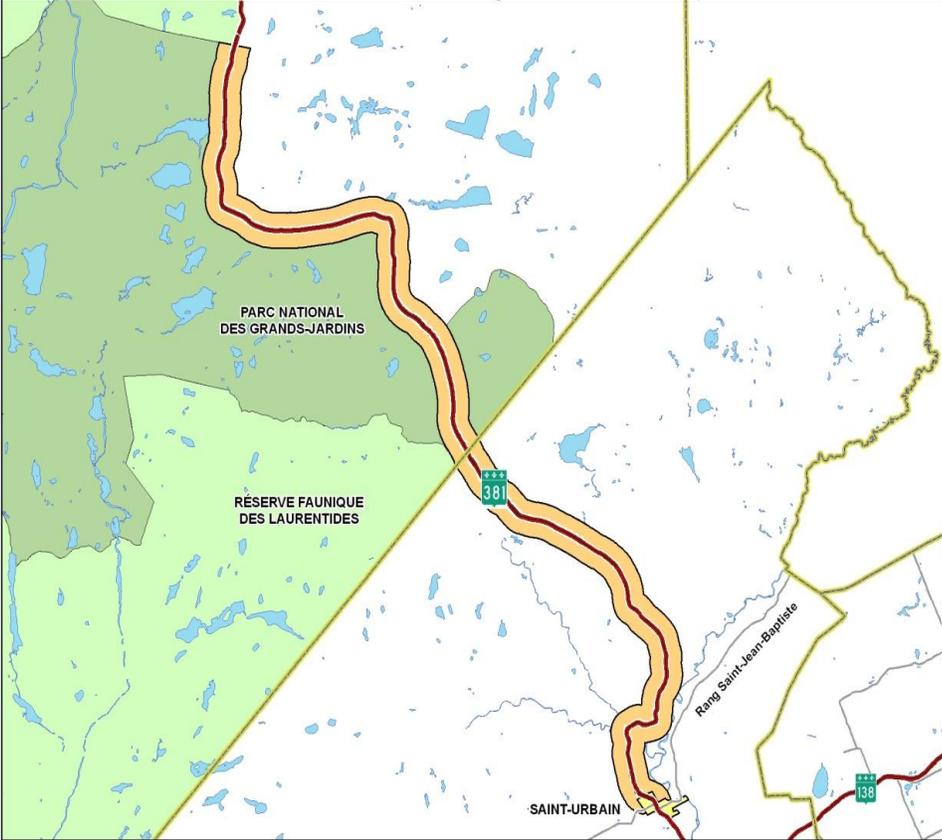
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es4.1</b> Halte cycliste (Chemin des Coudriers)	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Halte cycliste aménagée avec bancs, poubelles et panneau d'interprétation sur un aspect des traditions de l'Isle-aux-Coudres sous le thème « À travers les glaces...le canot ».</li> <li>- Vue saisissante sur la côte charlevoisienne, notamment les villages de Saint-Joseph-de-la-Rive et Des Éboulements ainsi que le relief particulier engendré par la chute d'un météorite (Mont des Éboulements). La proximité de la circulation maritime rehausse encore la qualité des paysages décrits.</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix (tour de l'île).</li> </ul>	Chemin des coudriers  Secteur de l'ancienne municipalité de Saint-Bernard-de-l'Isle-aux-Coudres, à la hauteur du 3271, chemin des Coudriers. (lot 244)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>ES5</b> Route d'accès au village de Petite-Rivière-Saint-François (Rue Principale / Côte de la Martine)	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue exceptionnelle tout le long de la descente : la vue est plongeante sur le fleuve et permet de découvrir progressivement l'Île-aux-Coudres le fleuve Saint-Laurent et la rive sud;	Chemin d'accès à Petite-Rivière-Saint-François (Rue Principale) à partir de la route 138.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	



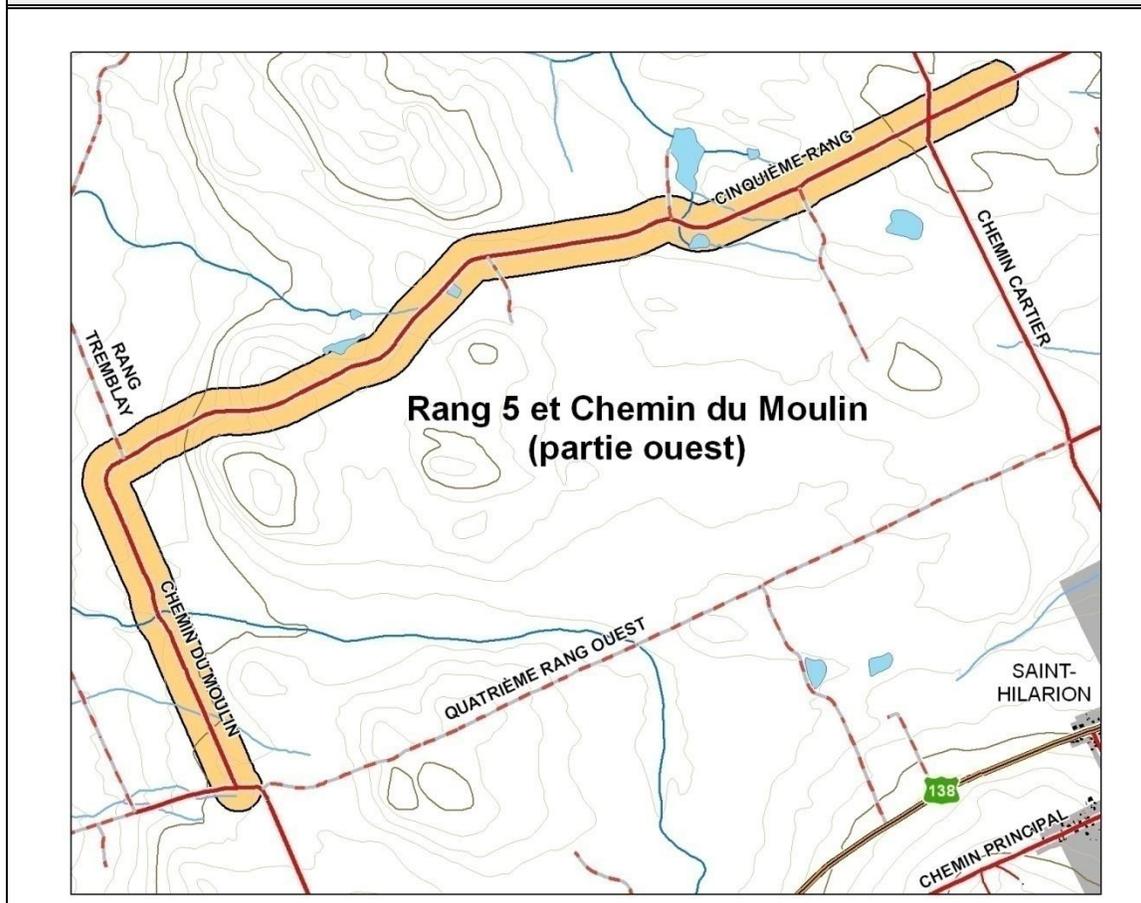
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es6</b> Côtes Saint-Antoine (route 138)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est le premier contact visuel avec les paysages humanisés de Charlevoix. Le paysage, jusqu'ici limité à de vastes étendues boisées, s'ouvre brusquement, faisant découvrir une très grande diversité d'éléments : point de vue panoramique unique sur toute la vallée du Gouffre, les monts du contrefort laurentien (Mont du lac des Cygnes, Mont du lac à l'Empêche), le Mont des Éboulements, Baie-Saint-Paul, le fleuve et l'île-aux-Coudres ;</li> <li>- L'utilisation agricole de ces terres a su conserver ce paysage et les ouvertures visuelles;</li> <li>- Le secteur comprend un belvédère (bureau d'information touristique) où est aménagée une halte routière (fiche Es7.1);</li> </ul>	Route 138, dans le sens Ouest-Est, à partir de l'intersection du chemin menant au bureau d'information touristique jusqu'au pied de la dernière côte, avant d'entrer dans la zone urbanisée de Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>La carte de localisation illustre le site d'intérêt Es6. Elle montre une section de la Route 138, surlignée en orange, qui traverse un territoire urbanisé. Le nom 'Côte Saint-Antoine' est inscrit au-dessus de la route. Des bâtiments, des routes secondaires et des zones d'espaces verts sont représentés en gris et noir sur un fond blanc.</p>	

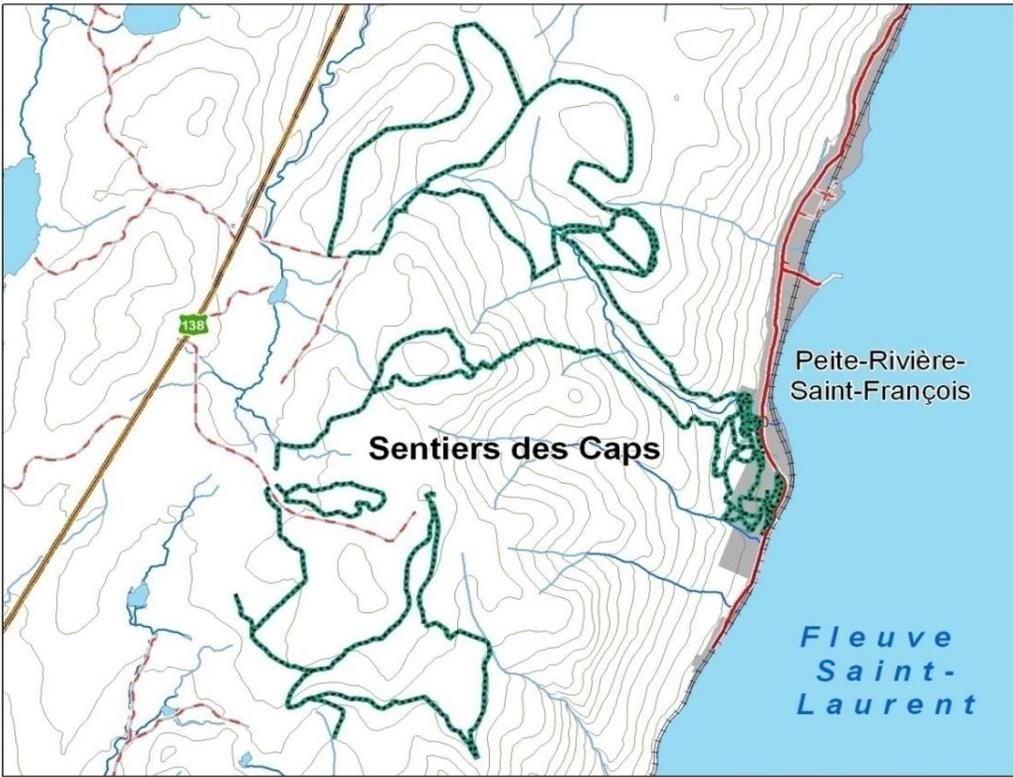
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>ES6.1</b> Halte routière touristique (belvédère Saint-Antoine)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Située aux portes de Baie-Saint-Paul, cette halte routière offre aux voyageurs un panorama avec, au premier plan un paysage agricole puis au second, l'embouchure de la rivière du Gouffre, le fleuve, l'Île-aux-Coudres et la côte charlevoisienne;</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.</li> </ul>	444, Mgr de Laval (route 138)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
PHOTO - VUE À PARTIR DU BELVEDÈRE	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

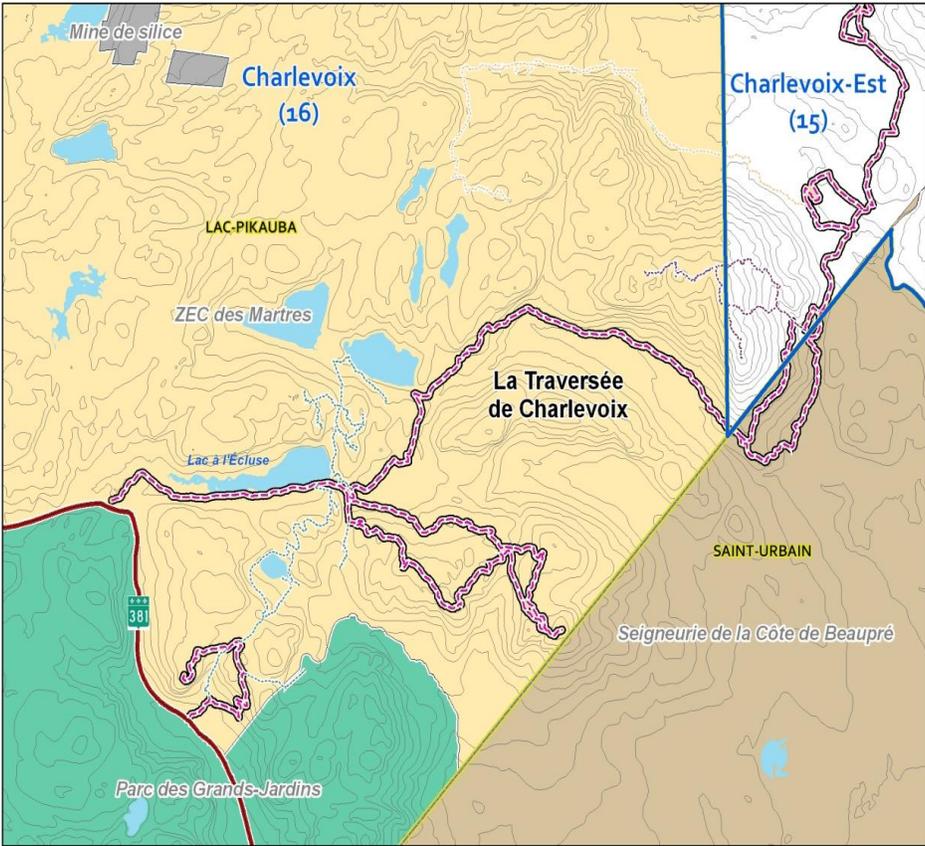
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>ES7</b> Route 381 / Rang Saint-Jean-Baptiste (Route des montagnes)	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La route des montagnes permet de faire le lien entre différents villages de l'arrière-pays charlevoisien : Saint-Urbain, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs (toutes deux situées dans la MRC de Charlevoix-Est);</li> <li>- Elle offre un contact particulier avec le paysage de montagnes et permet des points de vue saisissants sur la vallée du Gouffre jusqu'au fleuve ainsi que sur les terres agricoles du plateau des Éboulements;</li> <li>- On y retrouve plusieurs bâtiments d'intérêt, dont une ancienne école de rang (fiche H57);</li> <li>- Elle relie également deux parcs nationaux importants : les Grands-Jardins et les Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie;</li> </ul>	Route 381 (à partir du centre-ville de Saint-Urbain jusqu'à la limite nord du Parc national des Grands-Jardins) et rang St-Jean-Baptiste (pour la partie située dans la MRC de Charlevoix)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>The map illustrates the geographical context of the site. It shows the Parc National des Grands-Jardins to the north and the Réserve Faunique des Laurentides to the south. The route 381 is highlighted in orange and red, starting from Saint-Urbain and heading north. The Rang Saint-Jean-Baptiste is also shown, along with the town of Saint-Urbain. The map includes various geographical features such as rivers, lakes, and roads.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
<b>Es8</b> Rang Saint-Ours et chemin Sainte-Croix	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours qui permet le contact avec le paysage agricole : terres en culture, vues ouvertes, présences de bâtiments agricoles d'intérêt;</li> <li>- Le parcours se situe dans un paysage très intéressant et particulier offrant des vues en surplomb sur petites vallées agricoles habitées qui sont encadrées par les montagnes;</li> </ul>	Le chemin Sainte-Croix et le rang Saint-Ours sont accessibles à partir du chemin Saint-Laurent. (voir Carte ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es9</b> Rang 5 (partie ouest) et chemin du Moulin	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon l'étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix (Bergeron Gagnon inc.) réalisée en 2000, les secteurs d'intérêt paysager dans cette municipalité sont localisés principalement dans la partie ouest du rang 5 et le chemin du Moulin. Ils se distinguent par l'importance des vues panoramiques et la qualité des points de vue qu'ils offrent sur les Laurentides;</li> <li>- La présence de bâtiments d'intérêt, comme un ancien moulin à carder (Moulin Simard), complète l'attrait (voir fiche H51);</li> </ul>	<p>Le chemin du Moulin permet la liaison avec le rang 4 d'abord puis le rang 5 à partir de la route 138.</p> <p>(Voir Carte ci-dessous)</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	



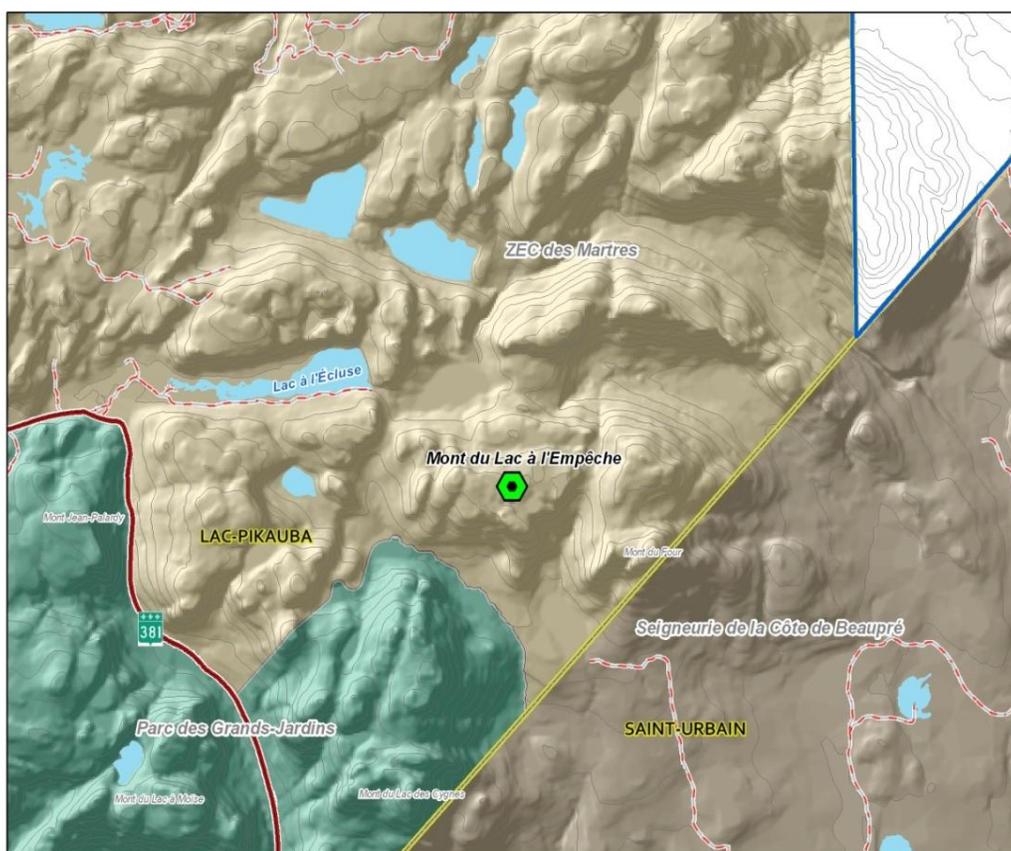
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es10</b> Sentier des Caps	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sentier des Caps est un parcours de 48 km en forêt qui relie la Réserve de faune du Cap Tourmente (MRC de la Côte-de-Beaupré) à Petite-Rivière-Saint-François. Comme son nom l'indique, le sentier sillonne le sommet des crêtes (Caps);</li> <li>- Il offre des points de vue saisissants sur le fleuve, l'Archipel des îles de Montmagny, l'Île-aux-Coudres, la côte sud du fleuve Saint-Laurent et la côte charlevoisienne;</li> <li>- Ce parcours se fait en toute saison, à pied, en raquettes, en ski de fond ou hors-piste. Il offre une autre façon de vivre Charlevoix;</li> <li>- Le Sentier des Caps est également un tronçon du Sentier transcanadien et du Sentier national au Québec;</li> <li>- Intérêt récréotouristique (attire) et économique intéressant;</li> </ul>	Voir carte ci-dessous
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>The map displays the 'Sentiers des Caps' trail system in green, winding through a hilly, forested area. It starts near the Cap Tourmente and extends south towards the town of Petite-Rivière-Saint-François, which is situated on the eastern bank of the Fleuve Saint-Laurent. The map features contour lines indicating elevation, various roads (some in red), and water bodies. A green box with the number '138' is located on the left side of the map. The text 'Sentiers des Caps' is prominently displayed in the center of the trail network, and 'Petite-Rivière-Saint-François' and 'Fleuve Saint-Laurent' are labeled on the right side.</p>	

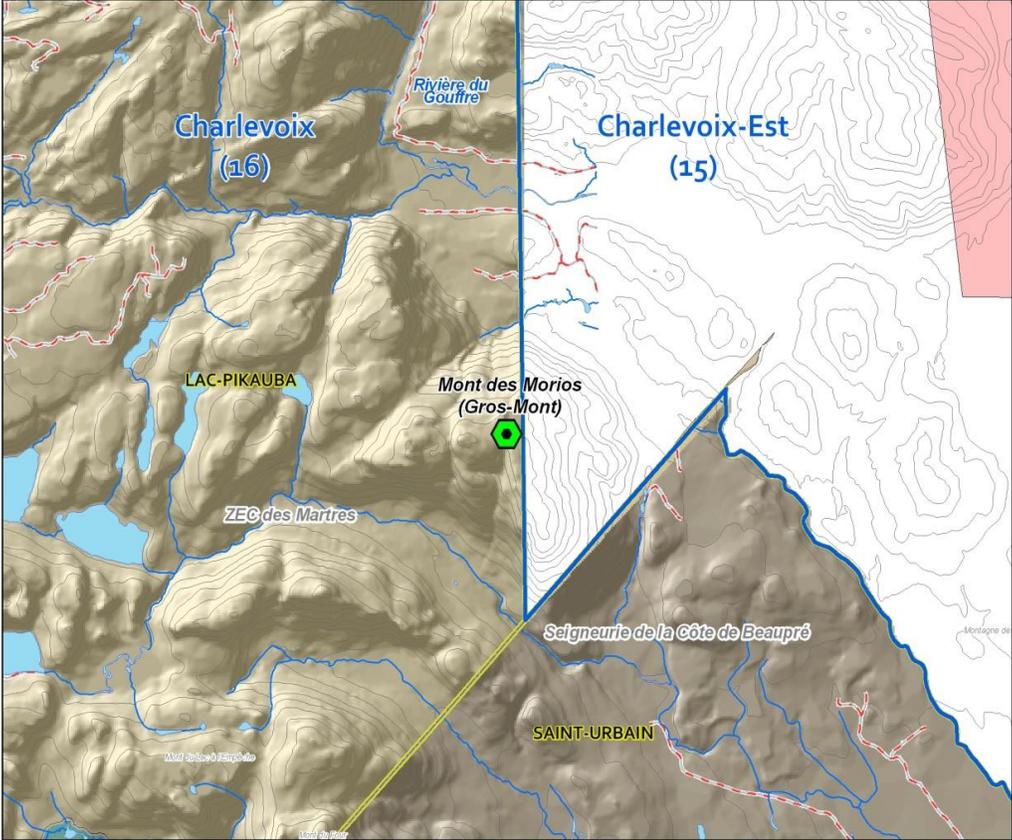
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es11</b> Sentier de la Traversée de Charlevoix	TNO Lac Pikauba
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours de 105 km reliant le TNO Lac Pikauba (tout juste au nord de Saint-Urbain) à La Malbaie/Mont Grand-Fonds (MRC de Charlevoix-Est). Celui-ci pénètre dans l'arrière-pays pour côtoyer différents écosystèmes et offrir des points de vue imprenables sur les montagnes dont les sommets atteignent jusqu'à 1000 mètres ;</li> <li>- Le sentier est accessible quatre saisons : à pied, en vélo, en raquettes ou en ski de fond (hors-piste). Il offre une autre façon de vivre Charlevoix;</li> <li>- La Traversée de Charlevoix est également un tronçon du Sentier transcanadien et du Sentier national au Québec;</li> <li>- Intérêt récréotouristique (attirait) et économique intéressant;</li> </ul>	Voir Carte ci-dessous
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
<p><b>Es12</b> Rive et littoral de la côte charlevoisienne</p>	<p>Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements (St-Joseph-de-la-Rive)</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu de rencontre entre le fleuve et les versants abrupts offrant un contact visuel et physique particulier avec le milieu côtier;</li> <li>- Milieu inoccupé en grande partie, sauf en ce qui concerne les noyaux villageois de quelques municipalités;</li> <li>- L'emprise de la voie ferrée sépare le fleuve du piedmont tout le long du parcours. Elle permet un accès à la rive qui autrement serait beaucoup plus difficile;</li> <li>- Potentiel récréotouristique (attire) et économique intéressant, notamment en ce qui concerne le train touristique, le cyclotourisme et la navigation pour petites embarcations;</li> <li>- Un projet de route bleue est d'ailleurs en cours sur ce territoire. Ce parcours s'inscrit dans la démarche provinciale de mise en place d'un Sentier maritime du Saint-Laurent. Il s'agit d'un sentier navigable, non balisé, pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, comme le kayak de mer. Il se compose d'un réseau de mises à l'eau, d'arrêts d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation et d'aires de campings rustiques;</li> <li>- Ce territoire est caractérisé par la présence d'oiseaux migrateurs (aire ACOA, voir Territoire d'intérêt écologique – Fiche Ec10).</li> </ul>	<p>Voir carte ci-dessous</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du parcours et du réseau (mises à l'eau, aires de repos, etc.) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es13</b> Sommet du Mont du Lac des Cygnes	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altitude de 980 mètres. Ce sommet offre une vue spectaculaire du paysage charlevoisien en dominant le piedmont par près de 650 mètres. On peut y voir la rive sud du Saint-Laurent, le fleuve et sept villages de Charlevoix. De plus, il offre un point de vue unique sur le cratère météoritique de Charlevoix;</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.;</li> <li>- Présence d'une végétation et d'un climat au sommet de type arctico-alpin incluant des zones de toundra;</li> <li>- En 2002, la MRC de Charlevoix a désigné le mont du Lac des Cygnes comme un élément d'exception de son patrimoine paysager dans le cadre des Coups de cœur du patrimoine publié par la Commission des biens culturels du Québec.</li> </ul>	Parc national des Grands-Jardins (TNO de Lac Pikauba)  35 km au nord de Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

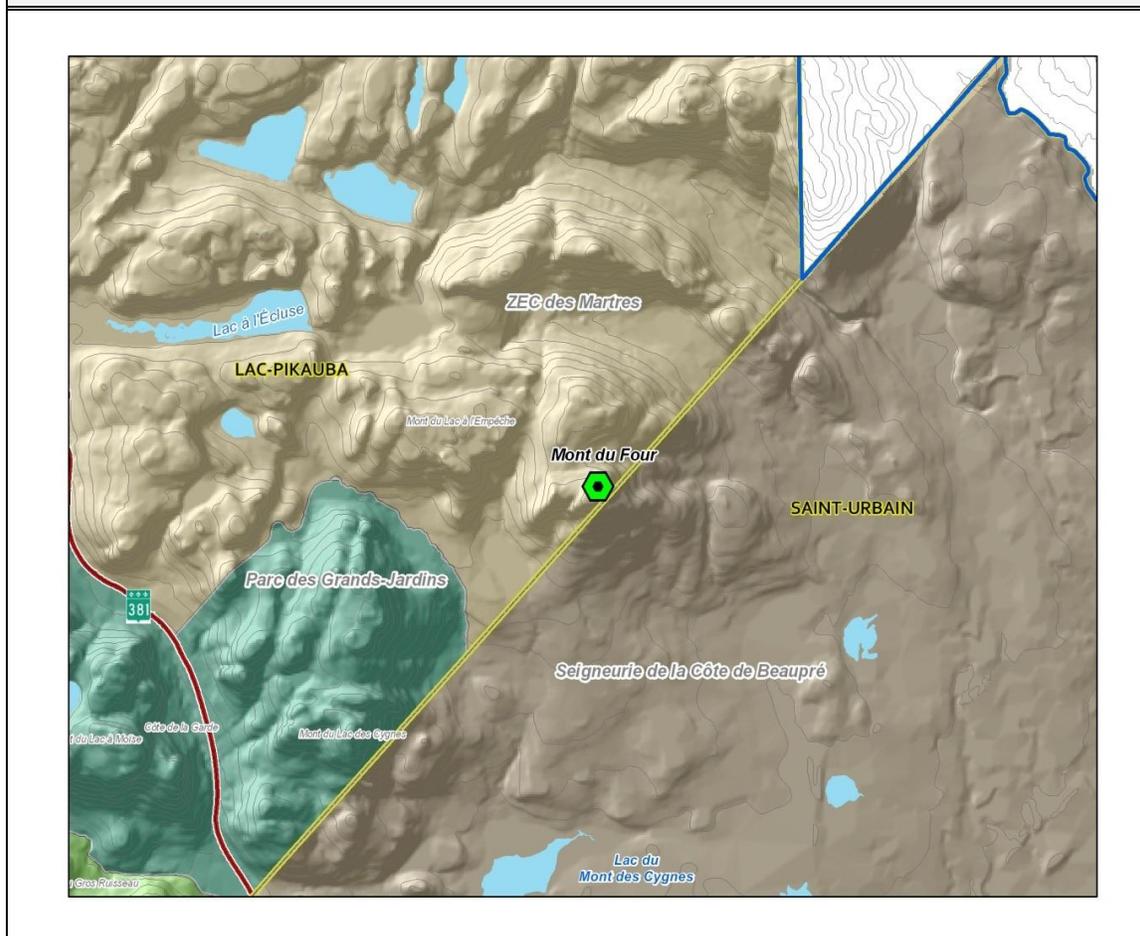
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>ES14</b> Sommet du Mont du lac à l'Empêche	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altitude de 990 m. et superficie de 28 hectares;</li> <li>- Ce sommet offre une vue spectaculaire sur les paysages charlevoisiens jusqu'au fleuve;</li> <li>- Accès par la ZEC des Martres, près du Lac à l'Écluse;</li> <li>- La gestion du sentier relève de <i>La Traversée de Charlevoix</i>.</li> </ul>	<p>TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres)</p> <p>Ce territoire est situé à l'extrémité nord-est de la MRC de Charlevoix</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	



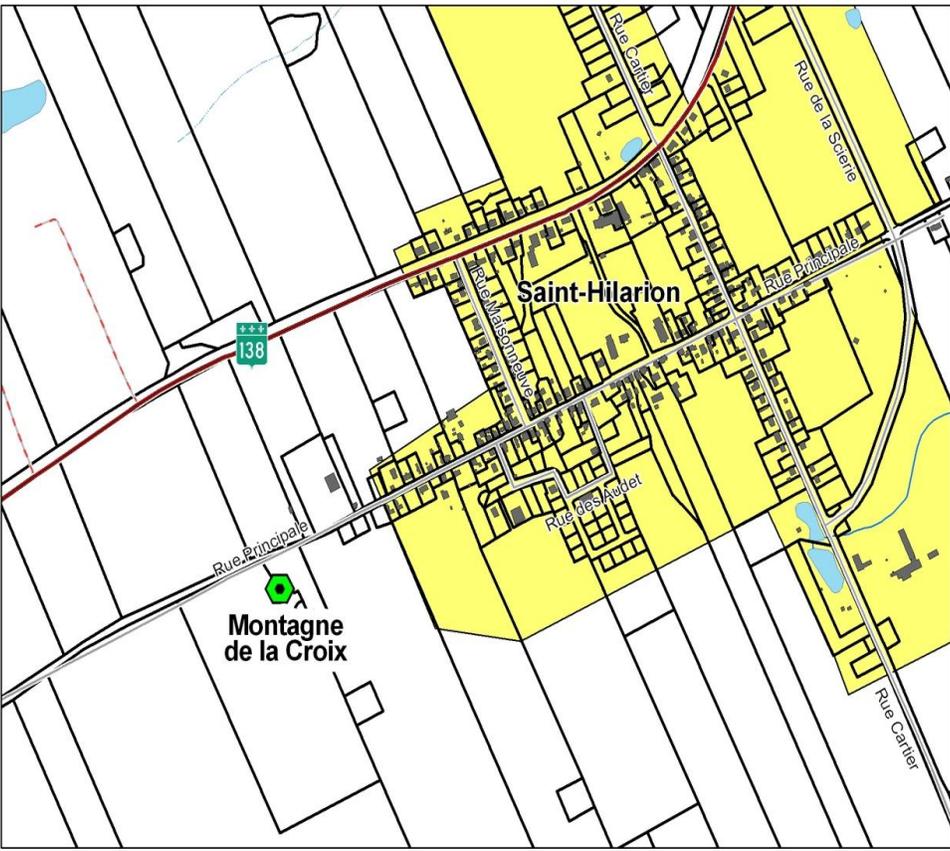
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p><b>Es15</b> Sommet du Mont des Morios (Gros Mont)</p>	<p>MRC de Charlevoix / MRC de Charlevoix-Est</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Massif montagneux impressionnant de par sa taille, sa hauteur et son aspect dénudé;</li> <li>- Altitude de 940 mètres;</li> <li>- Ce sommet offre une vue spectaculaire sur le paysage charlevoisien et particulièrement sur l'Astroblème de Charlevoix;</li> <li>- Accès par le lac Boudreault (chemin forestier) et par les sentiers de la Traversée de Charlevoix. La gestion des sentiers de ce secteur est faite par l'<i>Association Loisirs, Chasse &amp; Pêche du territoire libre - secteur Pied-des-Monts</i>.</li> </ul>	<p>TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres), pour sa partie Ouest.  Sa partie est se situe dans la MRC de Charlevoix-Est (TNO Mont-Élie).</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>The map displays a topographic view of the region. A vertical blue line separates Charlevoix (16) to the west and Charlevoix-Est (15) to the east. A diagonal blue line represents the boundary of the Seigneurie de la Côte de Beauré. A green hexagon is placed on the peak of Mont des Morios (Gros-Mont). Other features include Lac Pikauba, ZEC des Martres, and the Rivière du Gouffre. A red shaded area is visible on the right edge of the map.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es16</b> Sommet du Mont du Four	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altitude de 990 mètres;</li> <li>- Ce sommet offre une vue impressionnante sur le cratère de Charlevoix, les Éboulements et le village de St-Urbain;</li> <li>- Accès par la ZEC des Martres (Lac à l'Écluse) à partir du sentier menant au Mont du Lac à l'Empêche;</li> <li>- La gestion du sentier relève de <i>La Traversée de Charlevoix</i>.</li> </ul>	<p>TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres)</p> <p>Ce territoire est situé à l'extrémité nord-est de la MRC de Charlevoix</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	

**CARTE DE LOCALISATION**

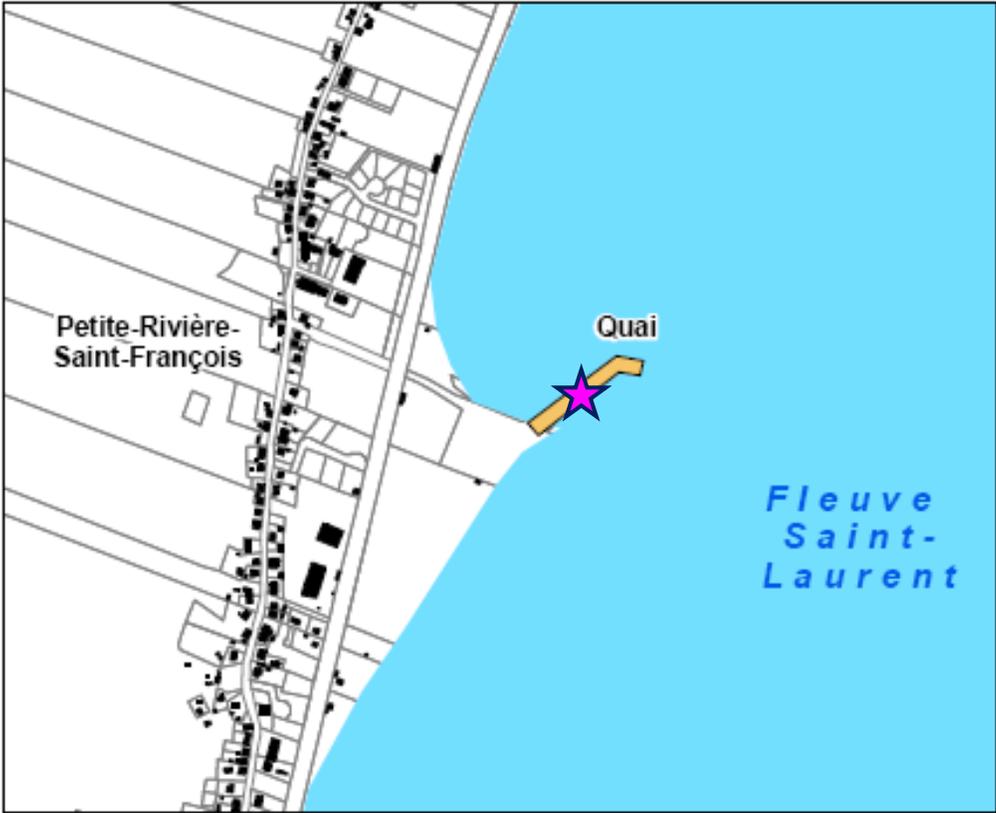


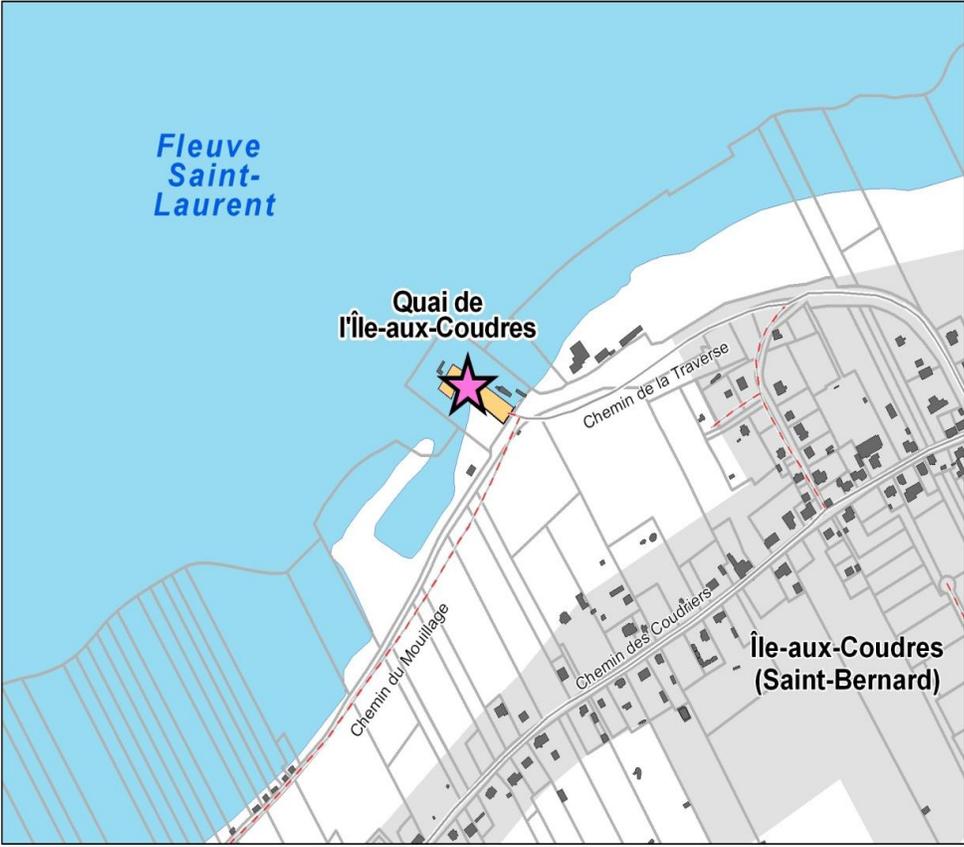
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es17</b> Sommet du Massif de Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue exceptionnelle sur le fleuve Saint-Laurent et l'île-aux-Coudres;</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix;</li> <li>- Le sommet de la station de ski alpin Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François, dont la renommée est internationale, permet ainsi aux skieurs et visiteurs de profiter d'un paysage grandiose. Ce sommet est accessible en voiture.</li> </ul>	Entrée du sommet de la station de ski du Massif de Petite-Rivière-Saint-François située sur la route 138
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	

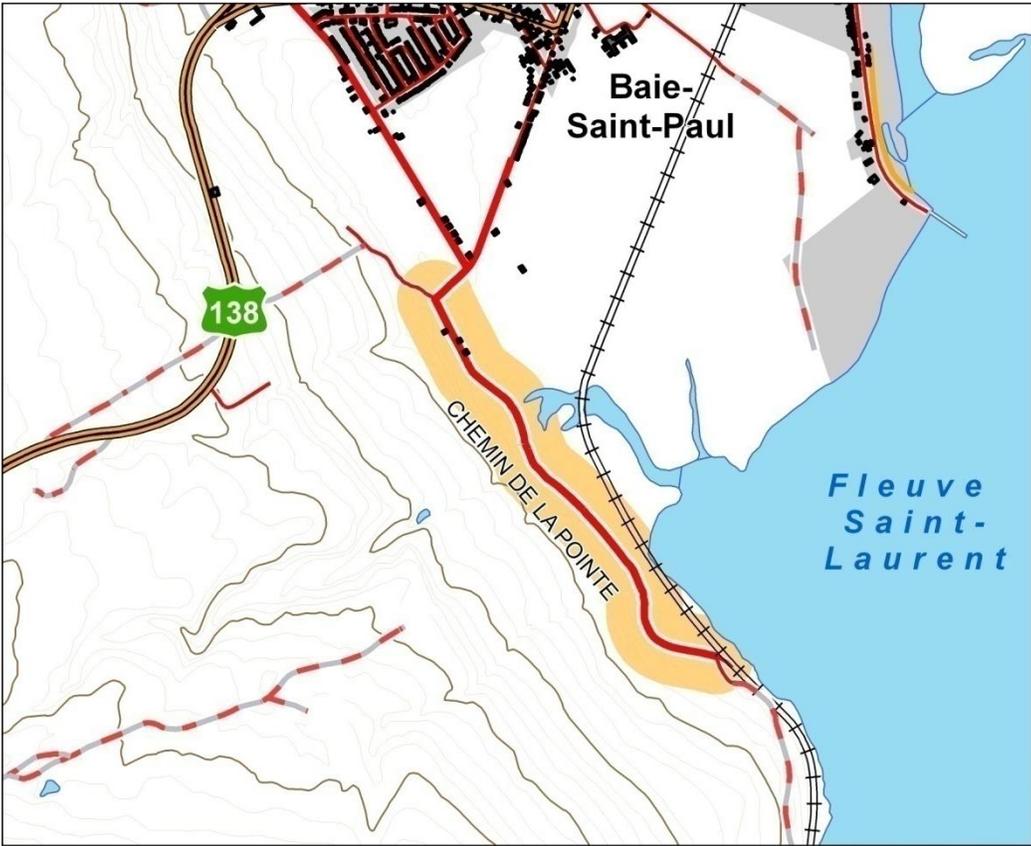
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es18</b> Montagne à la Croix	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue panoramique sur le village de Saint-Hilarion et sur le contrefort laurentien;</li> <li>- Une voie carrossable et un petit accès pédestre permettent aux gens de se rendre à la croix, située au sommet de la montagne.</li> </ul>	Sur la rue Principale, à la sortie ouest du village
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du secteur (montagne) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

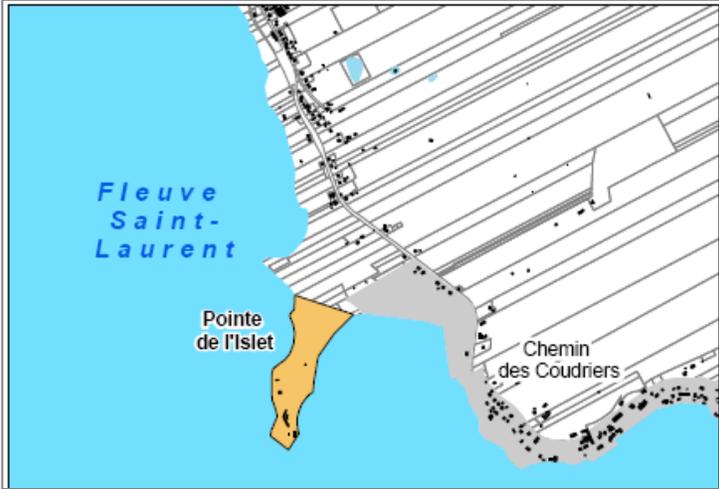
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es19</b> Quai de Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue panoramique sur toute la baie, l'Île-aux-Coudres ainsi que la rive sud. Sur les côtés, la vue est fermée par les versants montagneux encadrant la vallée du Gouffre. Enfin, dans l'axe de la vallée du Gouffre, une vue très profonde est possible permettant d'apprécier le relief accentué du contrefort du massif des Laurentides. La circulation maritime et la présence d'une plage entre le quai et le boisé viennent renforcer le caractère maritime du site;</li> <li>- Des activités nautiques y sont localisées à proximité telle l'entreprise Katabatik – Air du Large qui offre notamment des circuits en kayak de mer et de rivière;</li> <li>- Potentiel récréotouristique intéressant;</li> <li>- Trace de l'activité maritime de la région;</li> <li>- Présence fréquente d'oiseaux migrateurs et nicheurs (Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).</li> </ul>	A l'extrémité de la Rue Ste-Anne
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

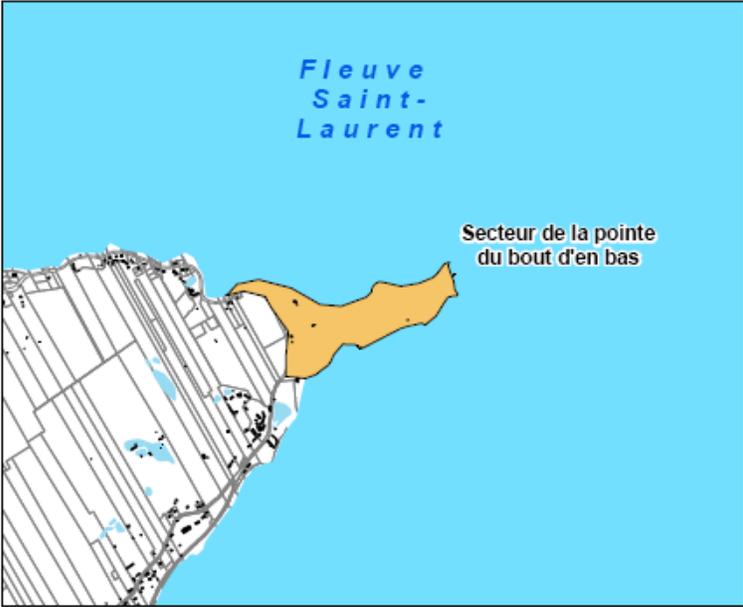
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p><b>Es20</b> Quai des Éboulements</p>	<p>Les Éboulements</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue panoramique sur le fleuve, l'Île-aux-Coudres, la rive sud et la côte charlevoisienne. La présence de la rue de la plage qui se compose de petits chalets colorés, la circulation maritime et la traverse reliant la côte à l'Île-aux-Coudres contribuent au caractère maritime du site;</li> <li>- Le quai est aussi l'hôte de l'événement de <i>La Grande Traversée Casino de Charlevoix</i> (Circuit international de canot à glace);</li> <li>- Potentiel récréotouristique intéressant;</li> <li>- Trace de l'activité maritime de la région;</li> <li>- Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).</li> </ul>	<p>Situé dans le noyau villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive, au bout du Chemin du Quai.</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es21</b> Quai de Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point de vue riche en éléments offrant un relief très contrasté : on peut voir le village des Éboulements, le fleuve, une partie de l'île-aux-Coudres, les terres en culture qui descendent en pente douce vers le fleuve ainsi que les montagnes de Petite-Rivière-Saint-François dont les peuplements d'érablières enrichissent le paysage automnale;</li> <li>- L'activité maritime hauturière contribue également à animer ce paysage;</li> <li>- Potentiel récréotouristique intéressant;</li> <li>- Trace de l'activité maritime de la région;</li> <li>- Ce secteur (la rive et le littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet.</li> </ul>	Rue du quai, à la hauteur de la Pointe du Bout d'en Bas, lot 985
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>La carte illustre la localisation du site Es21. Elle montre le village de Petite-Rivière-Saint-François sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent. Un quai, représenté par une ligne orange, s'étend vers le fleuve. Une étoile rose est placée sur ce quai pour indiquer le site spécifique. Le fleuve est coloré en bleu clair et étiqueté 'Fleuve Saint-Laurent'.</p>	

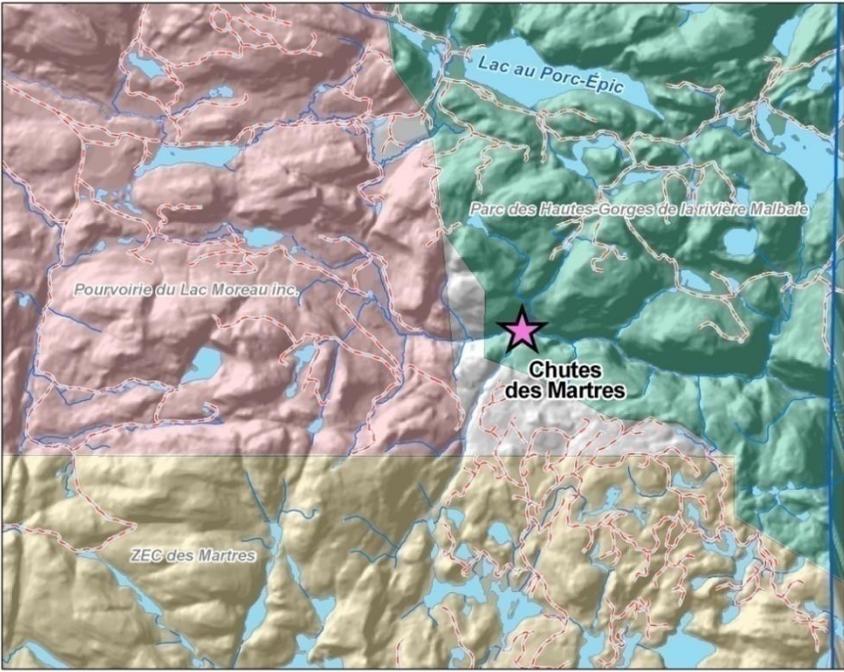
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es22</b> Quai de l'Isle-aux-Coudres	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue panoramique sur le fleuve et la côte charlevoisienne. La circulation maritime, la traverse reliant l'Île-aux-Coudres à la côte et l'activité navale qu'on y retrouve contribuent au caractère maritime du site;</li> <li>- Le quai est aussi l'hôte de l'événement de <i>La Grande Traversée Casino de Charlevoix</i> (Circuit international de canot à glace);</li> <li>- Potentiel récréotouristique intéressant;</li> <li>- Trace de l'activité maritime de la région;</li> <li>- Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).</li> </ul>	Situé dans le noyau villageois de Saint-Bernard, au bout de la Rue du Port.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

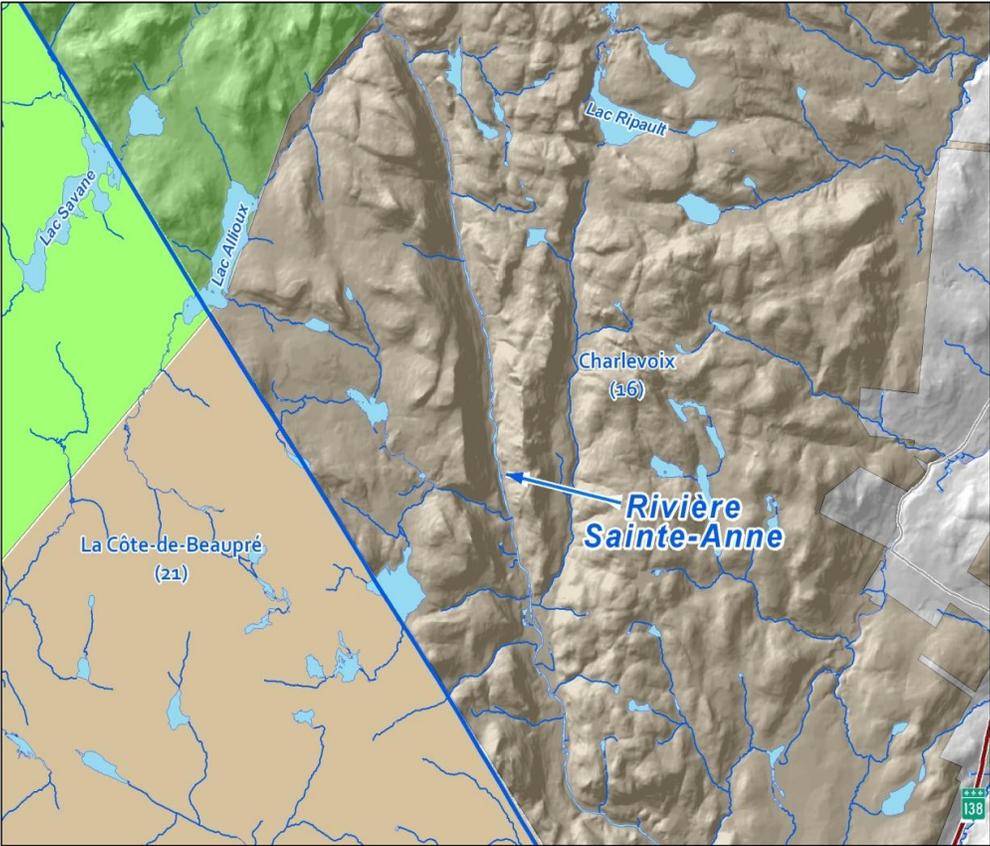
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es23</b> Chemin de la Pointe (Secteur du Bas-de-la-Baie)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue intéressante sur la baie, le noyau urbain de Baie-Saint-Paul et le milieu maritime;</li> <li>- Ambiance pittoresque favorisée par la présence de bâtiments historiques et agricoles implantés dans un milieu agricole, à flanc de montagne;</li> <li>- Accès visuels et physiques possibles vers la rive et les battures de la baie;</li> <li>- Présence de trois chutes en bordure du chemin;</li> <li>- Chemin public fréquemment utilisé pour la marche et le vélo.</li> </ul>	Secteur situé le long du chemin de la Pointe.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>La carte de localisation illustre le site Es23, le Chemin de la Pointe, en jaune, qui s'étend le long du flanc d'une montagne vers le Fleuve Saint-Laurent. Le village de Baie-Saint-Paul est visible au nord-est du site. La route 138 est indiquée par un panneau vert à gauche. Des lignes rouges et blanches indiquent des chemins ou des routes secondaires. Le fleuve est représenté en bleu à l'est du site.</p>	

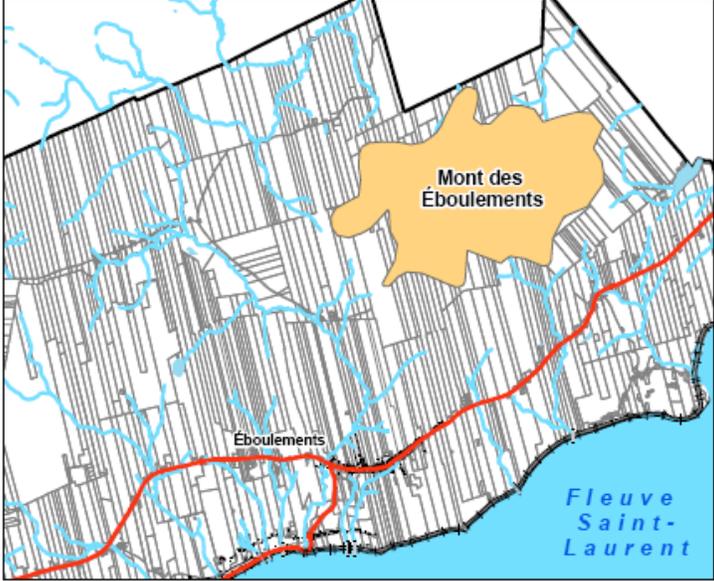
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es24</b> Pointe de l'Islet	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancée rocheuse dans le fleuve permettant d'avoir une vue panoramique sur une grande partie du littoral charlevoisien incluant la baie de Baie-Saint-Paul;</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix;</li> <li>- La pointe de l'Islet est le lieu où se situe la Roche à Caya (voir fiche C17);</li> <li>- Il s'agit également d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques et migrateurs (ACOA). L'ACOA fait partie des <b>habitats fauniques protégés</b>, sur les terres du domaine de l'État (voir fiche Ec10).</li> </ul>	Pointe Ouest de l'Isle-aux-Coudres
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
PHOTO VUE SUR LE FLEUVE À PARTIR DE LA POINTE DE L'ISLET	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

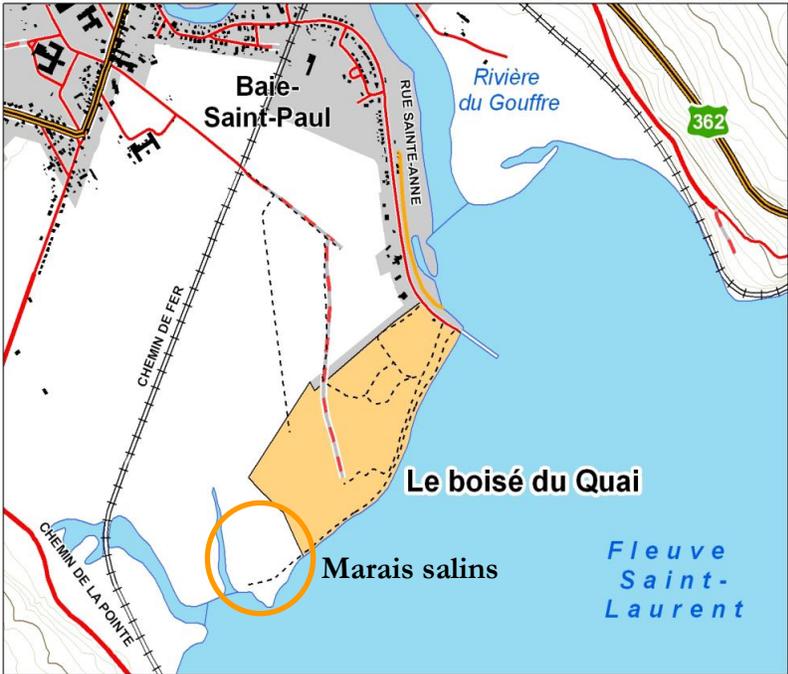
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es25</b> Secteur de la Pointe du bout d'en bas	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point de vue panoramique offrant un champ de vision très large et complètement dégagé sur la côte charlevoisienne et le mont des Éboulements. Les noyaux villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive et des Éboulements sont également visibles;</li> <li>- Site sans utilisation particulière pour le moment; aucun bâtiment n'est présent dans le secteur;</li> <li>- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.</li> </ul>	Chemin des Coudriers, à la hauteur de la Pointe du Bout d'en Bas, lot 985.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
PHOTO (VUE À PARTIR DE LA POINTE DU BOUT D'EN BAS)	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es26</b> Secteur de Cap-aux-Oies	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur qui offre une vue et un contact particulier avec le fleuve, la côte charlevoisienne et la côte sud du fleuve. Lieu connu des Charlevoisiens;</li> <li>- Secteur composé principalement de résidences estivales privées;</li> <li>- Un passage à niveau (non protégé) doit être franchi pour accéder aux berges (plage), ce qui rend l'accès au site non sécuritaire.</li> </ul>	<p>Situé en bordure du fleuve Saint-Laurent. Inclut le chemin de Cap-aux-Oies et le chemin du Phare.</p> <p>Accessible via la Côte du Cap-aux-Oies, cet accès est perpendiculaire à la route 138, à l'est du noyau villageois des Éboulements.</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
<p>The map shows the 'Secteur de Cap-aux-Oies' highlighted in orange. It is situated along the 'Fleuve Saint-Laurent' to the east. To the west, 'Route 362' is shown with a green shield. The 'Ruisseau Jean' flows into the river. Municipalities 'Charlevoix (16)' and 'Charlevoix-Est (15)' are also labeled. Roads 'CHEMIN CAP-AUX-OIES' and 'RANG DE CAP-AUX-OIES' are indicated within the sector.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es27</b> Chute des martres	TNO La Pikauba
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chute spectaculaire de 160 mètres, qui va se jeter en cinq paliers successifs, dans la rivière des Martres;</li> <li>- Un sentier pédestre d'environ 10 km en permet l'accès à partir de la pourvoirie du lac Moreau.</li> </ul>	Chute située à l'ouest du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. On y accède par la ZEC des Martres et la Pourvoirie du Lac Moreau.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur de la réglementation relative au TNO;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
PHOTO	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es28</b> Vallée de la rivière Sainte-Anne	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief spectaculaire comparable aux Hautes-Gorges-de-la-rivière Malbaie;</li> <li>- La vallée fortement encaissée de la rivière Sainte-Anne forme un lien naturel entre le pôle récréatif du Massif de Petite-Rivière-Saint-François et le Parc national des Grands-Jardins.</li> </ul>	À l'extrémité Ouest de la MRC, sur les terres du Séminaire de Québec
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p><b>Es29</b> Mont des Éboulements</p>	<p>Les Éboulements</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conséquence de l'impact d'un météorite tombé il y a 350 millions d'années : Relief résultant en un plateau central surélevé correspondant au point d'impact (mont des Éboulements) et une dépression périphérique semi-circulaire (vallée du Gouffre). Le plateau des Éboulements provient ainsi du soulèvement du plancher du cratère à la suite du réajustement de la croûte terrestre après l'impact;</li> <li>- L'ensemble des monts formés à la suite de cet impact est visible de presque partout dans la région et constitue un point de repère dans le paysage;</li> <li>- L'ensemble constitue l'<i>astroblème de Charlevoix</i>;</li> <li>- Altitude du Mont des Éboulements : 768 mètres.</li> </ul>	<p>Extrémité Est de la MRC, à proximité du lac de la Tourelle.</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
PHOTO	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<b>Es30</b> Boisé du quai et marais salins	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce site favorise un accès à différents écosystèmes : littoral, plage, marais salins et forêt de conifères. Des sentiers et une plate-forme permettent l'observation et la découverte. Ce site est accessible toute l'année;</li> <li>- Lieu d'implantation d'Habitat 07 (<i>Le Rebut global</i>), bâtiment original et contemporain où les techniques de construction saine côtoient les plus récentes technologies en matière d'énergies alternatives;</li> <li>- A fait l'objet d'un projet de réaménagement par la Ville afin de rendre son accès plus convivial et d'améliorer l'expérience du site (réaménagement du stationnement, accès au quai, toilettes publiques, etc.) à l'été 2009;</li> <li>- Secteur récréotouristique important.</li> </ul>	Lots 950-P, 951-P et 952-P, à l'extrémité de la rue Sainte-Anne.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
 <p>The map shows the coastal area of Baie-Saint-Paul. A yellow-shaded area labeled 'Le boisé du Quai' is situated along the shore of the 'Fleuve Saint-Laurent'. Below it, a blue-shaded area is labeled 'Marais salins'. The 'Rivière du Gouffre' flows into the river. Several roads are marked: 'RUE SAINTE-ANNE' running north-south, 'CHEMIN DE FER' running east-west, and 'CHEMIN DE LA POINTE' running east-west. A green shield with the number '362' is located on the right side of the map.</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
<p><b>Es31</b> Alignements d'arbres matures caractéristiques</p>	<p>Baie-Saint-Paul, Isle-aux-Coudres, Petite-rivière-Saint-François, Les Éboulements</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<p>Végétation d'importance puisqu'elle est, d'une part, une plantation ancienne (arbres matures d'intérêt) qui est un atout dans la qualité des milieux urbains et de leur aménagement. D'autre part, ces arbres permettent de cadrer des vues et de définir la composition de certains paysages.</p> <p><b>Baie-Saint-Paul :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rangées d'arbres matures situées sur le terrain des Petites Franciscaines (chemin menant au cimetière);</li> <li>- Rangées d'arbres matures situées près de l'hôpital et l'hôtel de Ville;</li> </ul> <p><b>Isle-aux-Coudres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignements de peupliers. On en retrouve un peu partout sur l'île. Ils structurent le milieu en ajoutant un élément vertical contrastant avec l'horizontalité du paysage insulaire;</li> </ul> <p><b>Petite-Rivière-Saint-François :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignement intéressant situé du côté nord de la rue Principale, à la hauteur de la croix de métal. Il structure le paysage et fait partie du patrimoine naturel de la municipalité;</li> </ul> <p><b>Les Éboulements (secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement de la rue Félix-Antoine Savard par de la végétation mature à certains endroits (ex. : à l'ouest du croisement avec la rue de L'Église). On retrouve également des massifs boisés plus naturels du côté de la côte charlevoisienne. Participent à la diversité des paysages et des ambiances dans la municipalité.</li> </ul>	<p>* Informations tirées en partie de <i>l'Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix</i>, Bergeron Gagnon inc., 2000</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription des rangées décrites ci-dessus à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;</li> <li>- Voir à leur conservation ou à leur intégration à l'intérieur de projets ou d'aménagements;</li> <li>- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;</li> </ul>	
CARTE DE LOCALISATION	
<p>Chacune des municipalités concernées devra veiller à identifier ces alignements d'arbres matures à l'intérieur de ses documents d'urbanisme.</p>	